

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 16

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

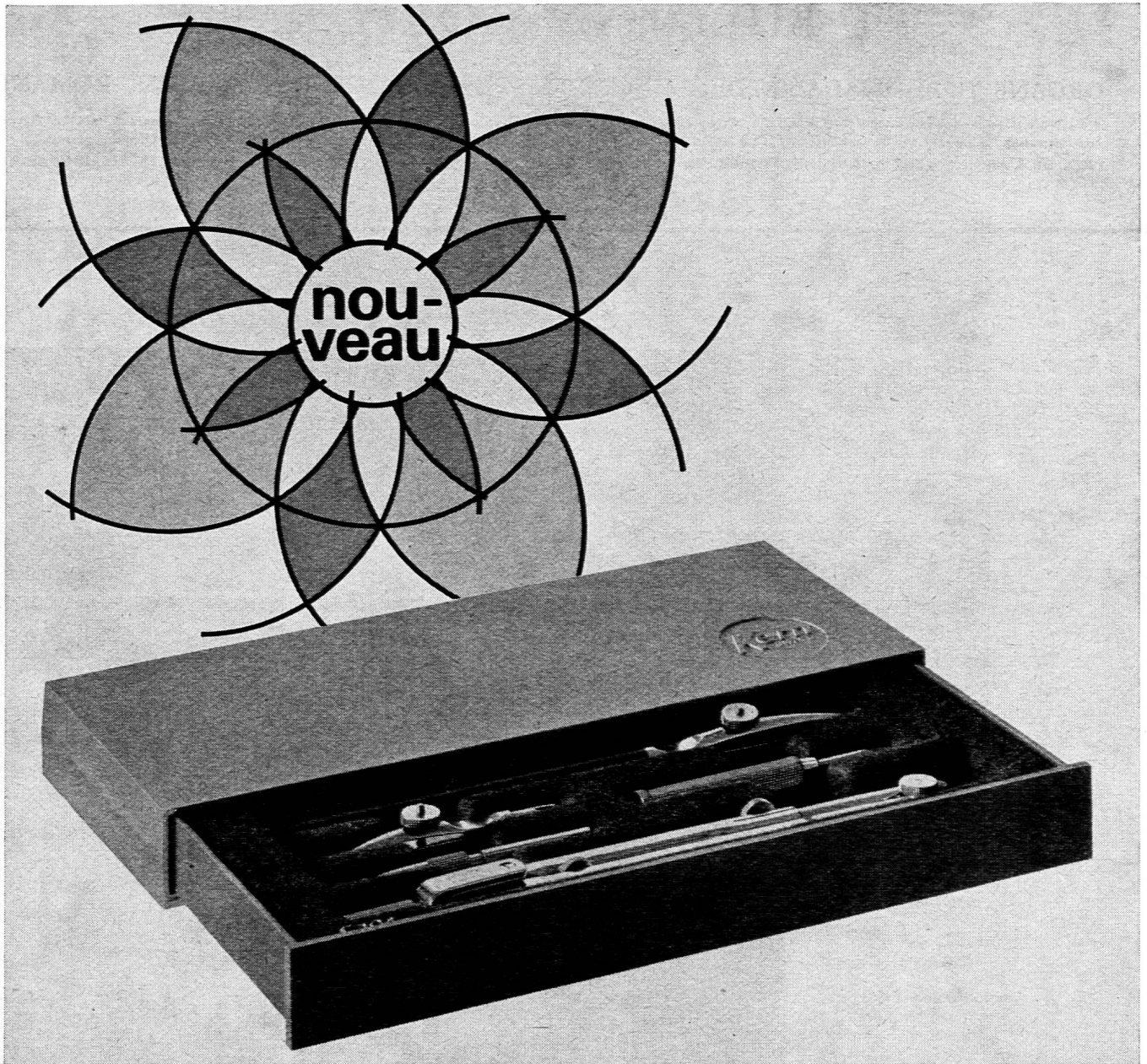
Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Château de
Villars-les-Moines
près de Morat



C'est dans ce cadre admirable qu'aura lieu la 11^e Semaine pédagogique internationale, organisée par la Société pédagogique romande à l'occasion de son centenaire, du 13 au 18 juillet 1964

Compas Kern pour écolier dans une boîte aux couleurs attrayantes



Les quatre combinaisons les plus réduites de compas Kern pour écoliers sont livrées dans un étui moderne, en matière synthétique de toute première qualité, aux teintes gaies. Non seulement l'étui est nouveau, mais aussi le compas. Une rallonge coulissante permet de tracer facilement et rapidement de plus grands cercles.

Kern & Cie S. A. Aarau

Veillez m'envoyer, à l'intention de mes élèves, _____ prospectus pour ces nouveaux compas. Une petite équerre en plexiglas sera jointe gracieusement à chaque prospectus.

Nom _____

Adresse _____



ACTION

DIAPOSITIVES EN COULEURS 5 x 5

Géographie de la Suisse

67	Cartes-diapositives de la Suisse	24 dias	Fr. 43.20
A 36 A	Vues géographiques : Suisse romande : Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg	25 dias	Fr. 45.—
A 36 B	Vues géographiques : Valais	25 dias	Fr. 45.—
A 36 C	Vues géographiques : Canton de Berne	25 dias	Fr. 45.—
A 36 D	Vues géographiques : Suisse centrale et Tessin : Lucerne, Schwyz, Uri, Zoug	22 dias	Fr. 39.60
A 36 E	Vues géographiques : Suisse orientale et septentrionale : Zurich, Soleure, Argovie, Thurgovie, Bâle, Unterwald, Schaffhouse, St-Gall, Appenzell, Glaris	25 dias	Fr. 45.—

PRIX D'ACTION : Pour toutes commandes passées jusqu'au 30 mai 1964 **REMISE 20 %**

Envoi à vue **sans engagement**

FILMS-FIXES S.A. FRIBOURG

Rue de Romont 20

Tél. (037) 2 59 72

LA PHOTO d'amateurs constitue une distraction à laquelle s'ajoute une volonté d'émulation qui ne cesse de se renouveler

Appareils, films, travaux soignés

TOUT chez le SPÉCIALISTE

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO
PROJECTION
CINÉ

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Pour une meilleure école vaudoise

Classes à option (II) : à Lausanne

1. Ecole de sélection

Il ne fait plus de doute à personne que l'école primaire, telle qu'elle est prévue par la loi de 1960 (simple reconduction, à quelques détails près, de celle de 1930), ne remplit plus toutes les tâches qu'on est en droit d'attendre d'elle.

Organisée surtout en fonction de la sélection, elle est en fait une véritable piste d'obstacles à laquelle on convie très tôt (trop tôt !) le petit Vaudois : 10 ans, admission au collège ; 12 et 13 ans, admission en classe supérieure ; 14 ans, admission (sauf à Lausanne) en section commerciale du collège. Le but assigné est clair : quitter l'école primaire dès que possible. Et c'est si vrai que le meilleur instituteur sera, pour l'opinion publique, celui qui aura permis au plus grand nombre de ses élèves de ne plus bénéficier de son enseignement.

Qu'on me comprenne bien. Il n'est pas question de contester la fonction de sélection de l'école primaire. Son expérience en la matière est grande et l'on devra bien en tenir compte dans la future réforme de structure. Mais, comme le montrent les chiffres suivants, cette tâche ne concerne qu'une minorité d'élèves — certes la plus brillante :

Entrées au collège : 25 à 30 % ; entrées en classe supérieure : 8 à 10 %. Soit un total approximatif de 33 à 40 % (certains pensent qu'on atteindra même la proportion de 50 % dans quelques années).

Il reste donc en gros une majorité de 60 %. Ces élèves-là ont manqué tous les obstacles et savent bien que, passé le seuil de la 7^e, ils finiront leur scolarité en primaire. Qui sont-ils, ces indécrottables, parfois déçus de leur situation, parfois aigris par les reproches des parents ? Des imaginatifs, des sensibles, des paresseux, des « lents » — nombreux, ceux-là —, des pratiques qui refusent l'abstraction. Des « mal aimés », tirillés par le divorce ou déchirés par l'inconduite de leurs parents. Des « itinérants », perdus dans le maquis des programmes scolaires des cantons. On les appelle généralement des mauvais élèves.

2. Ecole orientée

Et que trouvent-ils, ces mauvais élèves, en entrant en 7^e ?

L'école qu'ils viennent de quitter. On ne change même pas de livres. On passe aux chapitres suivants, selon le programme d'un plan d'études largement dépassé.

On a simplement oublié que ce 60 % d'élèves groupait des intelligences très diverses, qu'une seule et unique forme d'école avec un programme valable pour tous ne pouvait satisfaire. Il fallait donc trouver, et c'est le principe des classes à options lausannoises, une nouvelle organisation scolaire permettant une meilleure orientation de l'enseignement dans le sens du goût et des forces propres de l'enfant. Notons en passant que

l'idée de sections orientées selon les forces de l'élève est celle qui a présidé à la réforme de l'enseignement secondaire en 1956.

Ecole orientée ne signifie pas école utilitaire, préapprentissage. Cette nouvelle forme d'enseignement veut redonner confiance à l'élève en lui fournissant la possibilité de travailler selon ses aptitudes. Elle rejettera donc le caractère désuet d'une organisation type plan d'études 1960, dont le programme s'adresse surtout aux intelligences dites spéculatives, alors que, dès la 7^e, peu d'élèves primaires appartiennent encore à ce groupe. Elle donnera une instruction de base, concentrée sur quelques matières essentielles du degré supérieur. Ce programme de base sera complété par un programme à options qui permettra de mieux conduire l'enfant au métier de son choix. Ainsi, un pont nécessaire est lancé entre l'école primaire et la formation professionnelle.

3. L'organisation lausannoise

a) Le choix

En arrivant en 7^e, l'élève va devoir choisir entre trois possibilités, qui correspondent aux types d'élèves restant à l'école primaire :

- le groupe des branches pratiques, 6 heures : 2 heures travaux manuels, 2 heures dessin technique, deux heures sciences pratiques ;
- le groupe des branches techniques, 6 heures : 2 heures allemand, 1 heure dessin technique, 1 heure géométrie, 2 heures physique et chimie ;
- le groupe d'orientation commerciale, 6 heures : 3 heures allemand, 1 heure comptabilité, 2 heures français.

Les parents renseignés par le maître pourront alors guider leur enfant dans son choix. On facilite le passage d'un groupe à l'autre, si l'intérêt de l'enfant l'exige.

b) Options-filles et 9^e commerciale

Des classes à options pour les filles ont été également ouvertes. A la suite du refus de l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne d'admettre des élèves primaires à 14 ans, la Direction des écoles a ouvert des classes dites « 9^e commerciale », où sont admis des filles et des garçons de 15 ans, ayant normalement suivi le programme des 7^e et 8^e options (groupe des branches commerciales), avec une moyenne supérieure à 8. A la fin de cette 9^e, une partie de ces élèves réussissent l'examen d'entrée à l'Ecole de commerce. (C'est l'unique cas de compromission de l'école orientée avec l'école de sélection !)

c) Organisation

Le programme de base comprend 26 heures. Il a fallu donc sabrer 6 heures au tableau de répartition des heures du plan d'études 1960, à savoir :

Demi-heure sciences, demi-heure histoire, 1 heure géographie, 1 heure écriture, 1 heure gymnastique plus, en 7^e : 1 heure travaux manuels et, en 8^e : 1 heure français, enfin 1 heure dessin technique.

Trois courses d'études ou de sports sont encore organisées en plus de la course annuelle. Des programmes pour l'horaire de base et l'horaire spécial ont été élaborés. Afin de permettre un enseignement plus individuel, le Conseil communal a limité l'effectif des classes à options à 25 élèves, chiffre respecté, à quelques exceptions près, par la Direction des écoles. Rappelons que Lausanne organise chaque année quarante classes à options environ.

La classe à options se compose d'élèves appartenant en proportions inégales aux trois groupes. De plus, les classes sont groupées par 3, dans la règle, et pour autant que l'effectif des élèves le permette. Il est très important que les maîtres appartenant à un même groupement de classes à options s'entendent entre eux et se complètent par leurs dons, car, si l'un enseignera l'allemand, l'autre prendra les sciences et le troisième le français, la géométrie et la comptabilité, par exemple, les autres heures étant données à des maîtres spéciaux. L'enseignement des sciences doit permettre aux élèves de réaliser par petits groupes des expériences en chimie et en physique, d'où la nécessité d'un matériel abondant.

d) Résultats

Ils sont très encourageants. Les parents ont compris la nécessité d'un renouvellement de l'enseignement au degré supérieur. Ils montrent un vif intérêt à l'expérience en cours ; ainsi, il y a deux ans, dans un collège primaire lausannois, une classe de 7e non options s'était ouverte ; les parents des élèves réclamèrent sa transformation en 7e options, et obtinrent gain de cause dans la semaine qui suivit.

Les élèves eux-mêmes ont plaisir à travailler six heures par semaine avec d'autres maîtres et d'autres compagnons. Ils n'ont plus cette impression de tourner en rond, ou disons, ils l'ont moins. Ils sentent que toute chance de promotion ne leur est pas automatiquement refusée, parce qu'ils ne sont qu'en primaire.

Les heureux effets du nouveau système se font également sentir jusque dans les écoles professionnelles où directeurs et maîtres constatent déjà maintenant une différence d'esprit et de niveau d'instruction entre élèves ayant suivi des classes à options et élèves n'en ayant pas suivi. Et l'expérience ne date que du printemps 1959.

Prochaine chronique : « A Lausanne : développer le système ».

Emile Buxcel.

Reportage national de l'Exposition nationale Lausanne 1964

Comme annoncé dans le no 14 — mais avec une semaine de retard ! — voici la liste des 41 concurrents dont les travaux seront exposés ; pour gain de place, je ne cite pas les titres : vous les découvrirez à l'Expo !

Réd.

Mlle J. Burdet, 4e Collège, Orbe ; M. Yersin, Villamont, Lausanne ; R. Malherbe, Elysée, Lausanne ; M. Margot, cl. sup., Vevey ; M. Besançon, cl. sup., Lausanne ; G. Widmer, Collège Béthusy, Lausanne ; Mlle Eschmann, Béthusy, Lausanne ; E. Klaus, Collège, Mou-

don ; M. Dutoit, cl. sup., Lausanne ; Mme Bossey, Villamont, Lausanne ; M. Petter, cl. prim., Territet ; J. J. Despond, cl. sup., Colombier ; J. Monnier, cl. sup., Oron ; Liard F., 4e Collège, Moudon ; O. Chapuis, Béthusy, Lausanne ; Collège d'Avenches ; Mlle Monod, 7e prim., Lausanne ; Mlle Vuagniaux, Béthusy, Lausanne ; Ecole de Gland ; R. Roulin, cl. sup., Prilly ; M. Vaucher, cl. prim., Le Mont ; M. Assal, cl. sup., Lausanne ; M. Malherbe, Elysée, Lausanne ; M. Chauvy, Béthusy, Lausanne ; M. Maire, éc. prim., Chevroux ; P. A. Blaser, cl. sup., Penthalaz ; A. Léchaire, Béthusy, Lausanne ; A. Grandjean, cl. sup., Lausanne ; M. Ribet, cl. prim., Servion ; Mlle Rossier, Villamont, Lausanne ; M. Chabloz, Collège du Chenit ; M. Marguerat, cl. sup., Lausanne ; Mme Bossey, Villamont, Lausanne ; M. Malherbe, Elysée, Lausanne ; M. Sulliger, Villamont, Lausanne ; J. L. Gavin, cl. sup., Commugny ; M. Zurlinden, Collège de Payerne ; M. Aubert, Elysée, Lausanne ; M. Favre, cl. sup., Rougemont.

Postes au concours

Le poste suivant est au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service primaire, jusqu'au 13 mai 1964.

ROCHE. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Nous cherchons pour le Service éducatif itinérant

une institutrice ayant le brevet spécial pour arriérés ou une maîtresse d'école enfantine.

Traitement et conditions identiques à ceux de l'école.

Pour tous renseignements ou offres, s'adresser à F. Schneider, Arcangier 41, Vevey. Tél. (021) 51 28 93 le soir.

Yougoslavie

L'habitude se prend vite ! De nombreux collègues m'ont écrit pour connaître nos projets de voyages cet été. J'ai donc pris contact avec la Maison Borel, qui nous propose la Yougoslavie pour un prix fort raisonnable.

Pour plus de détails, je vous laisse consulter l'annonce paraissant dans ce numéro.

Roger Gfeller

Groupe de dessin

Vous êtes convoqués pour le 9 mai 1964, à 15 heures, au Collège de l'Elysée, Lausanne.

Programme : visite de l'établissement. Séance administrative.

C.-E. Hausmann.

Echallens - Section AVMG

Reprise des réunions mensuelles à la salle de gymnastique du château d'Echallens : mardi 5 mai, à 16 h. 30.

Les collègues récemment arrivés dans le district seront particulièrement les bienvenus.

Rappel

Les collègues membres de la SPR et ayant fonctionné comme maîtres d'une école suisse de l'étranger sont priés de s'annoncer par écrit au président SPR, Armand Veillon, Colondalles 18, Montreux. Merci d'avance !

GENÈVE

Réunion des responsables romands des Centres de documentation scolaire à Vernier, avril 1964

Cette rencontre, organisée par le Centre d'information de l'UIG, dans son local même de travail, fut une

réussite, autant par l'esprit qui régna au cours de la journée que par le fructueux échange de vues du matin et l'intérêt de la visite de l'aéroport l'après-midi.

On peut répartir les centres romands en deux catégories bien distinctes, dont l'activité est complémen-

taire et répond aux besoins croissants d'information et de documentation des enseignants du premier degré.

Centres de production, non subventionnés (privés) :

1. — *Centre d'information pédagogique de la SPJ*. — Notre érudit collègue Cramatte, de Porrentruy, nous parle du centre jurassien qu'il administre et que dirige M. E. Guéniat, directeur de l'Ecole normale. Créé en 1951 par la SPJ, cet organisme essentiellement producteur comprend 4 groupes de travail : 1) *croquis* (géographiques et historiques) ; 2) *clichés* 5 x 5 (au trait noir et blanc, et en couleurs) ; 3) *articles en bois* et divers (boîtes à fiches, etc.) ; 4) *sciences naturelles*.

Objectifs : création de moyens d'enseignement complémentaires à ceux de la Commission officielle, en vue de l'équipement des classes. A considérer le catalogue, nous constatons que la production de ce centre est considérable, à des prix de vente défiant toute concurrence (v. « Educateur » du 3. 11. 61 no 37). Montant annuel des ventes : 5000 fr. ; capital matériel : 8000 fr.).

2. — *Centre d'information de l'UIG*. — La visite du Centre de Vernier permit à nos hôtes, d'une part de se rendre compte de son équipement et de son fonctionnement et d'examiner les principaux travaux sur fiches édités à ce jour ; d'autre part de prendre connaissance de la documentation didactique d'école, mise sur pied par son maître principal, notre responsable du CI, G. Gallay, et à disposition de tous ses collègues. Le classement des matières, selon un ingénieux système numérique imaginé par Gallay, basé sur le plan d'études, permet de retrouver instantanément tout document. Montant annuel des ventes : 12 000 fr. Equipe bénévole : 10-20 collègues.

Centres de prêt, subventionnés (officiels)

3. — *Office de documentation et d'information scolaire (ODIS)*, à Sion.

Son directeur, M. E. Claret, nous fait part du travail accompli en 1963 par l'ODIS qui se prépare à étendre ses services à la partie allemande du Valais, ce qui implique une activité nouvelle considérable, étant donné le nombre de ses sections : documentation générale, bibliothèque scolaire, service de loisirs, département audio-visuel (12 000 diapos, 4000 disques), centrale cantonale des travaux manuels, rédaction de l'Ecole valaisanne. Il émerge de 30 000 fr. au budget de l'IP. En 1963, 1200 maîtres et maîtresses ont eu recours à ses services. C'est dire toute l'importance de cet office.

4. — *Exposition scolaire permanente (ESP)*, à Neuchâtel.

M. A. Ischer, Dr ès Sciences, qui vient d'être nommé inspecteur scolaire après avoir dirigé les études pédagogiques, nous parle de la documentation à l'Ecole normale. Les candidats au brevet doivent présenter 2 fichiers : un bibliographique et un d'information (de qualité). Quant au fichier de travail — quoique le plus important — il n'est pas obligatoire.

M. Renaud, bibliothécaire, nous entretient de l'ESP. Celle-ci, qui va être transformée en une centrale de documentation scolaire rattachée au Service de matériel scolaire, fonctionne pour le moment comme Bibliothèque du corps enseignant (prêt de livres, revues, diapos, appareils de projection).

5. — *Centre de recherches pédagogiques (CRP)* à Fribourg.

M. P. Simonet, qui en est le président, décrit les tâches du CRP : informer le personnel enseignant en lui fournissant les documents et le matériel recommandé par des commissions spécialisées. L'édition des manuels est confiée à 13 groupes de travail.

M. Ducarroz, secrétaire, complète l'exposé de son

collègue et signale la diffusion par le CPR de fiches de géographie, d'histoire, d'agriculture.

6. — *Centrale de documentation scolaire*, à Lausanne.

M. E. Rochat, qui en est le responsable depuis 1952, précise les attributions de ce service de prêt, gratuit : 7000 tableaux muraux, 1600 diapos, 2500 films fixes, séries de photos. En 1963, le total des prêts s'est élevé à 30 000 objets.

7. — *Centre de documentation pédagogique* de Geisendorf, Genève.

C'est notre collègue R. Sangsue, maître d'application aux E.P., qui nous expose les réalisations récentes du CDP, à la fois centre de prêt et de production, au service des candidats comme du corps enseignant. Pour plus de détails, se référer à l'« Educateur » du 10. 5. 63, no 17 : « Mise au point. » Les deux centres genevois ne se font pas concurrence mais se complètent heureusement. Deux sources valent mieux qu'une !

Vœux

A la suite de ce tour d'horizon ou plutôt de ce survol de nos centres romands, dont les responsables ont répondu à notre invitation, (les absents se sont gentiment excusés de ne pouvoir être des nôtres), nous avons pris conscience de la disparité de nos efforts et de l'avantage qu'il y aurait à les grouper pour réaliser certains objectifs précis :

a) M. Claret propose de s'atteler à la confection d'une série de clichés sur l'Histoire suisse, chapitre par chapitre, en collaboration avec les centres du SLV.

b) M. Cramatte estime qu'on doit, après avoir fait, à Vernier, le tour des problèmes, se fixer un sujet délimité pour l'ordre du jour de la prochaine rencontre : on se décide pour l'étude des *documents*. M. Cramatte se charge de nous envoyer cet automne un plan de travail.

c) M. Rochat a l'amabilité de choisir Lausanne ou Montreux, siège de la SPR, pour la prochaine rencontre, qui aura lieu fin avril 1965, un samedi si possible.

Suite des opérations

En guise de conclusion, M. Cramatte nous commente quelques paires de clichés en couleurs sur l'Ajoie, chaque paire comprenant un cliché original et une copie selon le procédé breveté de M. W. Eischer, instituteur à Belp (BE). A part la tonalité des bleus, la reproduction est excellente.

C'est l'heure de la détente. M. Gallay nous annonce un pique-nique et nous conduit... chez lui, face au Salève et au Mont-Blanc (où est-il ?). Là, Mme Gallay, parfait cordon bleu, nous a apprêté un repas de fête, auquel nous avons fait grand honneur dans la joie et l'amitié.

Enfin, c'est le départ en auto pour la visite de l'aéroport international de Cointrin : voyage en zigzag sur la piste de 3 km 800, défilé dans les vastes cuisines du service hôtelier où l'on confectionne 2000 repas par jour sous l'experte direction du maître queueux qui nous pilota. Le tout couronné par le brillant exposé de M. Tschan, chef de conférences à la Swissair. Retour à Vernier pour le verre de l'amitié, avant la séparation. Lumineuse journée en vérité !

E. F.

Convocation des trois unions

Mercredi 6 mai, à 17 heures, à la salle communale de Planpalais : *séance plénière*.

Ordre du jour : *Révalorisation*.

Café du Torrent Yverne

F. Borloz

Sa cuisine

Sa cave

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Civisme et éducation européenne dans l'enseignement primaire et secondaire

Collection « L'Éducation en Europe », série II : Enseignement général et technique — No 2. Conseil de la coopération culturelle, 1963. 164 pages, 6 FF.

Le désir de voir l'instruction civique prendre plus d'ampleur tant dans l'enseignement scolaire qu'en dehors de l'école est à peu près général de nos jours, et les spécialistes en la matière sont unanimes à déclarer qu'il devrait en résulter une meilleure compréhension des problèmes internationaux actuels. A mesure que l'Europe progresse vers une intégration complète, il devient plus nécessaire de familiariser les futurs citoyens européens avec les problèmes et les institutions de notre continent. Or, les programmes scolaires passent en général ces questions sous silence, et beaucoup d'enseignants ne s'estiment pas suffisamment informés pour en traiter.

Quelle place les problèmes européens devraient-ils occuper dans l'enseignement civique ? Comment faut-il les présenter aux élèves ? Quelle est la place de l'éducation civique dans les écoles européennes ? Quelles sont les doléances des enseignants et leurs suggestions en la matière ?

Le présent ouvrage ne prétend pas répondre à ces questions, mais exposer sous une forme résumée les préoccupations nées au cours de ces dernières années dans les milieux d'enseignants des cycles primaire et secondaire, et ouvrir ainsi la voie à des développements ultérieurs. La première partie consiste en une analyse objective des conclusions de divers stages sur l'éducation civique et européenne qui ont eu lieu sous les auspices du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales. La seconde est

IL NE FAUT JURER DE RIEN...

— Vous dites ?

Surpris, gênés, les enfants se taisaient...

La scène se passait dans le couloir d'un bâtiment scolaire ; ils discutaient, je crois, de sport, en des termes que le typo aurait certainement censurés, si je m'étais permis de les rapporter ici ! De vrais propos de corps de garde !

Ce qui est inquiétant c'est que les « gros mots », excusables dans un moment d'énerverment (qui oserait affirmer qu'il n'en a jamais proférés ?), font partie trop souvent du vocabulaire courant de nos élèves. Ils lancent tout naturellement, sans aucune vergogne, des chapelets d'expressions grasses comme s'il s'agissait de fleurs de rhétorique. En classe, pourtant, ils s'en abstiennent, preuve qu'ils sentent ce que ces expressions ont d'inconvenant.

Ces mots-là les enfants ne les ont pas inventés : ils ne créent pas leur langue, l'acquérant par imitation des adultes et des adolescents dont la responsabilité, ici, se trouve gravement engagée.

On m'a cité le cas d'un garçonnet de moins de trois ans qui possède un vocabulaire oral d'une centaine de mots et qui en a ajouté un (en quatre lettres parce qu'il ne prononce pas les r) certainement inspiré par son entourage à qui il arrive d'employer le mot qui rendit célèbre un général français... Lui avait au moins l'excuse du désespoir, quand il l'a prononcé...

La mère de l'enfant a bien cherché à réagir mais sans résultats immédiats car le petit, tout fier de son exploit et guignant de l'œil les aînés, a passé le restant de l'après-midi à le rééditer ! Croyez-vous que les tout petits ne sentent pas que nous avons de la peine à rester sérieux, malgré notre grosse voix et nos sourcils froncés, quand ils font ou disent une bêtise ?

Revenons à notre propos. Si chaque fois qu'un gosse blasphème et qu'il n'a pas l'excuse de la douleur ou de la colère, les adultes prennent la peine d'intervenir... Si chaque fois il entendait une voix bienveillante lui dire : « Comment ? Qu'est-ce que tu dis ? Répète donc car j'ai sûrement mal compris ! » il finirait par bannir de son vocabulaire les termes grossiers. Si les groupes d'apprentis ou d'étudiants qui, aux carrefours, discutent mécanique ou sport en émaillant leur conversation de « vilaines raisons » s'entendaient dire : « Attention, jeunes gens, ne jurez pas ! Des enfants peuvent vous entendre... Vous devez être, pour eux, des exemples ! », ils auraient honte et se corrigeraient certainement, peu à peu.

Les éducateurs et les parents se doivent de vouer une attention constante et sans défaillance à la lutte contre les jurons. C'est à ce prix qu'une tache de notre civilisation disparaîtra ; problème important puisqu'il s'agit du respect d'un des Commandements.

A. Ischer.

le résultat d'une enquête menée par le Centre européen de la culture (Genève) sur les caractéristiques et les insuffisances de l'éducation civique dans les écoles de l'Europe occidentale.

ETATS-UNIS

Effectif scolaire par maître

En automne 1957, la moyenne du nombre d'élèves par

maître dans les écoles primaires américaines et les écoles secondaires publiques était de 26,2. En automne 1962, ce chiffre était ramené à 25,7. Pendant cette période quinquennale, la moyenne d'élèves par maître, pour l'école primaire, était passée de 29,1 à 28,5, tandis que pour l'école secondaire ce chiffre était passé de 21,3 à 21,7.

A chacun ses élites

Dans l'esprit des gens à demi avertis de ces choses, la réforme des études a pour but essentiel d'abattre les obstacles qui barrent la route du savoir aux enfants issus de milieux modestes.

Ambition légitime et généreuse, qui ne se résoudra toutefois pas à coup d'argent seulement, je l'ai dit ici même, mais au prix d'une profonde évolution scolaire dont l'amorce, heureusement, est déjà sensible.

Les besoins de l'économie aidant, on peut penser qu'un jour viendra où l'enfant pauvre et intelligent sera pris en charge par les pouvoirs publics et conduit sans soucis pécuniaires jusqu'au degré d'instruction qu'il mérite.

En résultera-t-il une véritable démocratisation de l'école? On peut en douter. Par l'écrémage généralisé des couches sociales qui n'accèdent que très exceptionnellement aujourd'hui à l'université, on aura peut-être fourni au pays l'appoint d'ingénieurs, de docteurs et autres savants qu'il réclame, mais le problème autrement plus général du décloisonnement social ne sera pas résolu pour autant.

Supposons établi ce dispositif de drainage systématique vers les hautes études. Nous aurons ouvert la voie de l'université aux plus intelligents des fils de paysans, d'ouvriers, de manœuvres, mais nous n'aurons guère aidé l'agriculture ou les travailleurs manuels à résoudre les problèmes économiques ou simplement humains qui se posent à eux en tant que classes sociales. Nous aurons simplement permis à quelques privilégiés parmi eux de s'échapper de leur milieu, de lui tourner le dos sinon de le renier.

Si les mots gardent un sens, démocratisation vient de démocratique. Est-ce vraiment démocratique que d'étêter, fût-ce au profit du bien général, des catégories sociales qui ne peuvent prospérer que si, précisément, elles trouvent et gardent en leur sein ces ferments de progrès que sont les êtres intelligents.

Si les étudiants issus des classes modestes retournaient à leur milieu natal, leurs études achevées, pour le féconder de leur savoir mis en valeur, ces critiques seraient sans objet. Mais c'est trop rarement le cas. Le plus souvent, ce genre d'évasion sociale est irréversible.

Faudra-t-il donc se résigner à voir l'agriculture dépouillée de ses têtes de ligne sombrer dans un sous-prolétariat sans espoir? (De la classe des travailleurs manuels, nous ne parlerons guère: l'évasion sociale, plus sensible encore en ville qu'en campagne, l'a déjà à tel point vidée de sa substance qu'elle n'existera

bientôt plus, si l'on n'y veille, remplacée au complet par la masse inassimilée des ouvriers étrangers.)

Qu'on y prenne garde. La réforme qui drainerait le pays de tous ses enfants très doués pour les achever sans obstacle vers la voie royale des études universitaires ne serait pas démocratique, au sens vrai du terme. Elle satisferait aux besoins de l'économie, peut-être, mais laisserait subsister dans la nation de redoutables plages d'ombre, telles ces anses stagnantes à l'écart du courant où s'accumulent les déchets.

Ce qu'il faut, au contraire, c'est un brassage général des valeurs, une interpénétration des élites du cerveau, du cœur et de la main. Et cela, je continue à le penser, n'est plus possible que par une coéducation scolaire prolongée de la jeunesse, débouchant à un moment donné, le même pour tous, sur un éventail de voies qui n'implique pas, ipso facto, l'idée d'une hiérarchie de valeurs.

Il est caractéristique d'observer des réformateurs au travail. Dans certaine commission de réforme scolaire, on s'est battu des mois, sans parvenir d'ailleurs à s'entendre, sur l'âge où se détacherait de la masse le contingent des plus doués. Le sort du pays semblait se jouer sur l'avenir promis à ce faible effectif. Mais à peine effleura-t-on d'une lecture rapide l'étude des voies prévues pour le 80% restant.

La Démocratie ne devrait-elle pas songer plutôt à promouvoir au sein de la masse des enfants ces ferments de culture — mieux, d'appétit de culture — qui en feront au seuil de l'âge adulte un réservoir de potentialités capables d'irriguer tous les métiers et toutes les couches sociales?

J'entendais un jour le Dr Frédéric Hummler dire son admiration pour l'école moyenne à la mode allemande — la Sekundarschule — cette voie scolaire vraiment populaire, facteur de stabilité et de promotion sociales au sens le plus large. Son argumentation n'eut pas de peine à me convaincre, et je reste persuadé que le sort du pays, à l'aube d'une époque qui verra s'instaurer, indubitablement, l'éducation permanente, dépend davantage de l'appétit pour l'étude éveillé dans la masse adolescente que du polissage savant d'une mince couche de surdoués intellectuels.

C'est pourquoi, tant qu'il le faudra, nous travaillerons à l'avènement de cette école moyenne, appelée faute de mieux Division générale dans le projet romand, et non moins énergiquement au perfectionnement des années primaires terminales si déconsidérées aujourd'hui.

J.-P. Rochat.

Des connaissances

Il faut bien se rendre à l'évidence: les connaissances dont l'enseignant était autrefois le dépositaire et qu'il était chargé de transmettre à ses élèves n'ont plus la valeur qu'on leur accordait.

D'une part, il y a toute l'action vulgarisatrice des journaux, du cinéma, de la radio, de la télévision qui fait que le maître n'est plus seul à instruire.

D'autre part, les exigences de la vie moderne valorisent celui qui agit, s'adapte, produit, plutôt que celui qui n'a que son instruction comme capital personnel.

Et j'entends la voix sarcastique de cet ancien professeur qui répétait: « Qui peut fait, qui ne peut pas enseigne... »

N'allez pas me faire dire que tout savoir devient superflu. Mais il faut reconnaître que les exigences de la réalité font toujours plus appel aux qualités de caractère de l'individu, à la personnalité.

Par exemple cette fiche de qualifications utilisée par une importante maison commerciale et industrielle de Lausanne, pour mieux connaître, utiliser et classer

son personnel. Ce document montre assez bien les qualités recherchées et l'importance donnée au caractère, et je pense intéressant de la publier ici.

Connaissances. *A quel degré répond-il (l'employé) aux connaissances exigées par ses fonctions et sait-il tirer efficacement profit de ses capacités ?*

Exécution. *A quel degré la qualité et la sûreté du travail répondent-elles aux exigences ?*

Productivité. *Obtient-il un bon rendement, persévère-t-il et suit-il son travail de près pour garantir des résultats satisfaisants ?*

Confiance. *Jusqu'à quel point suit-il les instructions exactement et inspire-t-il confiance dans l'accomplissement des programmes de la maison ?*

Coopération. *A quel degré entretient-il de bonnes relations avec ses collègues, manifeste-t-il des habitudes saines et solides et montre-t-il de l'équilibre et du tact dans son comportement avec les autres ?*

Initiative. *A quel degré se montre-t-il diligent et entreprenant et fait-il preuve de capacité pour traiter alertement de nouveaux problèmes ?*

Universalité d'esprit, adaptation. *A quel degré manifeste-t-il des aptitudes pour de nouvelles tâches et s'adapte-t-il à de nouvelles conditions ?*

Analyse. *A quel degré possède-t-il la faculté nécessaire pour analyser et ordonner des faits et pour juger sainement du point de vue économique et pratique ?*

Expression. *A quel degré expose-t-il les faits d'une façon explicite et claire ?*

Habilité. *Dans quelle proportion fait-il preuve d'imagination, d'originalité et est-il débrouillard dans l'exécution de son travail ?*

Aptitude pour diriger. *A quel degré montre-t-il de la perspicacité dans ses fonctions quant à la manière de sélectionner, de développer, d'instruire, de motiver et d'organiser et traite-t-il impartialement et promptement les problèmes de travail et de personnel ?*

(Chaque point est apprécié par insuffisant, médiocre, bon, très bon, excellent.)

* * *

Nous remarquons qu'un seul des 11 points vise les connaissances et que tout de suite le caractère est évoqué par les mots : ... sait-il tirer efficacement profit...

Un autre exemple illustrant cette constatation relative à la place des connaissances dans l'échelle des valeurs éducatives nous fut donné par R. Dottrens dans une conférence récente :

Au cours d'un colloque organisé en 1961 à la Jonchère près de Paris par le Centre de prospective, des hommes d'affaires, des industriels, des médecins, des psychologues, des éducateurs se sont penchés sur le problème de l'enfant devant son avenir. Après de longs et passionnants débats, ils ont admis que l'éducateur d'aujourd'hui qui prépare la génération de demain doit faire acquérir les qualités suivantes, par ordre des valeurs :

- « Esprit d'observation ;
- aptitude à lire et comprendre des textes, des plans, des barèmes, des graphiques ;
- équilibre physique et nerveux ;
- capacité à comprendre autrui ;
- esprit d'équipe ;
- une grande sociabilité ;
- le sens de la responsabilité personnelle et de la solidarité ;
- le sens critique ;
- l'esprit de compréhension et de tolérance ;

le respect de soi-même et d'autrui ;

le désir de se cultiver ;

la capacité d'adaptabilité faite d'optimisme et de dynamisme ;

un idéal ;

et enfin et tout à la fin, des connaissances. »

« Car si l'on veut que les existences individuelles et collectives soient plus harmonieuses, l'éducation attend des éducateurs d'aujourd'hui pour la part qui leur incombe de préparer des hommes heureux, équilibrés, optimistes, généreux, cultivés... »

« L'école ne doit pas apprendre, mais apprendre à apprendre... » Ce slogan souvent répété montre que l'on a déjà pris conscience de cette primauté du caractère sur le savoir pur. De nombreux éducateurs, traditionnels ou non, s'efforcent de le mettre en pratique. De grands pédagogues, dont Freinet, nous donnent les moyens, les outils nécessaires.

Je pense que c'est un encouragement à poursuivre nos efforts et nos expériences que de constater combien les techniques modernes d'enseignement, et particulièrement les techniques Freinet, s'adaptent exactement aux conditions de vie moderne et aux buts visés par l'éducation.

A. Gardel.

Pour appuyer ces intelligentes remarques de notre collègue Gardel, président vaudois de la Guilde de travail, Techniques Freinet, nous rapporterons l'avis d'un grand spécialiste en matière de prévision industrielle, le prof. Pierre Naville, directeur scientifique du Centre national de la recherche scientifique. Ces propos sont tirés du discours introductif prononcé l'été dernier lors du Congrès de l'institut pour la jeunesse de l'Unesco.

Les métiers-types, les métiers qualifiés traditionnels, même les spécialisations semi-qualifiées, se remplacent de plus en plus par ce que j'appelle des « fonctions mobiles ». Il y a déplacement du métier au poste de travail, au « job ». Le jeune s'adopte à différents postes, il peut remplir des fonctions assez variées. La qualification technique appartient aux machines et aux outillages qui sont vraiment qualifiés pour faire le métier, tandis que les hommes remplissent seulement des fonctions, et des fonctions mobiles. Là se greffent une pédagogie et une psychologie de l'adaptation des jeunes à ces formes mobiles de l'activité. L'idée de sécurité, de garantie personnelle de l'exécution d'un travail étant traditionnellement liée à l'idée de la fixité de l'emploi, le phénomène de la mobilité a toujours été psychologiquement considéré comme négatif. Mais étant donné que dans l'industrie moderne les capacités appartiennent aux machines, les hommes doivent apprendre à découvrir dans la mobilité de leurs fonctions une nouvelle forme de capacité qu'il faut valoriser. Les raisons économiques et sociales qui valorisent la fixité de l'emploi jouent encore un rôle très important, mais les jeunes devraient savoir que l'on peut se réorienter, et changer d'emploi sans que les conséquences soient obligatoirement défavorables.

Hôtel Europe

Restaurant ●

Montreux

Instituteur et considération sociale

Au dossier de la pénurie d'enseignants, ce chancre qui ronge à la base toute réforme propre à nous donner une formation digne de notre mission, versons cet extrait du sténogramme de la séance d'ouverture de la XXVI^e Conférence de l'Instruction publique, le 1^{er} juillet dernier à Genève. L'orateur était le professeur Piaget, directeur du Bureau international d'Education.

En ce qui concerne les sujets discutés par la Conférence de cette année, je commence par le problème de la pénurie des maîtres primaires, qui soulève les questions les plus graves et les plus générales que nous ayons à examiner. Questions graves et générales parce qu'elles touchent à la position des éducateurs dans la société et particulièrement à la position des éducateurs du premier degré qui souvent souffrent doublement : de n'être que des maîtres d'école et de n'être pas même des maîtres secondaires. Bien entendu, ces questions que nous avons à débattre comportent de multiples aspects techniques et économiques, et une solution aussi simple qu'inapplicable consisterait à dire : offrez aux maîtres primaires des traitements de professeurs d'université ou des honoraires égaux à ceux des médecins et des avocats, et ils seront contents de leur sort. Mais la question n'est pas seulement là et je crois même que si cette solution était financièrement possible, elle n'arrangerait pas tout.

Le problème est plus grave et touche à des complexes humains bien plus profonds. La vérité est que la profession d'éducateur n'a pas encore atteint, dans nos sociétés, le statut normal auquel elle a droit dans l'échelle des valeurs intellectuelles. Un avocat, même s'il n'a pas de talent individuel extraordinaire, s'appuie sur une discipline respectable et respectée qui a ses cadres et son prestige qui est le droit. Un médecin, même s'il ne guérit pas toujours, représente une science consacrée, longue et parfois difficile à acquérir. Un ingénieur représente comme le médecin une science et une technique. Un professeur d'université représente la science qu'il enseigne et s'efforce de la faire progresser.

Ce qui manque au maître d'école, c'est un prestige intellectuel comparable, et cela à cause d'un concours extraordinaire et assez effrayant de circonstances. En premier lieu, le public ne sait pas (et ce public finit par englober certaines autorités scolaires et un certain nombre de maîtres eux-mêmes) que la pédagogie est, entre autres, une science, et même très difficile, et de même que la médecine applique la biologie aux problèmes de la guérison, la science de l'éducateur applique ou devrait appliquer la psychologie et la sociologie à la formation intellectuelle et morale des êtres humains. En second lieu, le maître d'école doit exécuter un programme et appliquer des méthodes qui lui sont dictées par l'Etat, tandis que le médecin dépend bien plus de sa Faculté et de son Ordre professionnel que du Ministère de l'hygiène et de la santé. En troisième lieu les médecins ont créé des sociétés médicales où ils échangent leurs découvertes avec celles de leurs confrères, tandis que les sociétés pédagogiques demeurent singulièrement dépourvues de la même auréole. Bref (et l'on pourrait continuer longuement sur ce thème) le maître d'école n'est pas considéré comme un spécialiste sous le double aspect des techniques et de la création scientifique, mais comme le simple transmetteur d'un savoir à la portée de chacun. Or, c'est là une erreur aussi fondamentale que courante et c'est sans doute cette erreur qui est la racine du mal dont nous voyons aujourd'hui les effets.

Chez le maître primaire, il s'y ajoute le regret de ne pas atteindre l'école secondaire (comme chez le maître secondaire, le regret de ne pas être professeur de faculté).

Les remèdes proposés sont multiples. Citons la belle expérience écossaise de Murray House, que nous avons visitée du temps où cet Institut était dirigé par le grand psychologue Godfrey Thomson. Les maîtres de tous degrés y étaient préparés ensemble et c'est à la fin de leurs études universitaires qu'ils choisissaient les niveaux primaire ou secondaire, et les meilleurs choisissaient souvent le niveau primaire parce que plus l'enfant est jeune plus un bon enseignement est en réalité difficile à donner. Mais cela suppose d'abord une formation universitaire des maîtres primaires, contrairement au système des écoles normales qui retranchent souvent le futur éducateur de la société. Et cela suppose ensuite et surtout une formation universitaire complète avec la liberté laissée aux étudiants d'effectuer des recherches (ce qui implique qu'ils disposent du temps nécessaire) tandis que bien souvent le futur maître ne passe qu'un temps trop court à l'université et ne peut entreprendre les libres recherches qui seules le convaincraient que sa discipline peut atteindre en complexité, en richesse et en difficulté le niveau, la dignité et le prestige des grandes disciplines sanctionnées par l'opinion publique.

Je sais bien ce que vous me répondez : c'est que si les futurs maîtres d'école tâtent de l'université, ils auront envie de faire autre chose que de tenir des classes, tandis que si on les met à l'école normale à 14-15 ans, ils ne peuvent plus changer de direction. Or c'est bien ici qu'est le vrai problème : tout dépend de la manière dont est conçu l'enseignement de la pédagogie. On s'imagine trop souvent que le futur maître d'école doit simplement connaître les branches qu'il aura à enseigner, plus un petit peu de psychologie de l'enfant ou de l'adolescent afin de mieux connaître ses élèves : en ce cas, la formation universitaire n'ajoute rien à ce que peut fournir une bonne école normale. Mais le jour où l'on comprendra que, pour transmettre des notions, il faut d'abord savoir comment elles se sont formées et continuent de se construire dans l'esprit humain, et pourquoi le développement de l'intelligence chez l'enfant couvre une multitude de mystères que nous commençons à peine à entrevoir, alors les sciences de l'éducation deviendront de véritables sciences et la formation universitaire deviendra pour les pédagogues ce qu'elle est pour les autres disciplines : une source de vocations réelles où la passion de la recherche conduit sans cesse à de nouvelles découvertes et à l'élaboration de techniques de plus en plus raffinées. Le jour où l'on comprendra que la vie de l'esprit est d'une complexité et d'une difficulté d'interprétation surpassant celles de tous les autres domaines, le maître d'école n'aura plus à envier le médecin ou l'ingénieur : sa discipline une fois promue au rang auquel elle a droit (ce dont bien peu d'éducateurs se doutent encore aujourd'hui), il n'y aura pas plus de problèmes de recrutement qu'il n'y en a pour les beaux-arts, la biologie ou la médecine.

L'évolution littéraire et l'enseignement de la composition

Nous n'étonnerons personne en disant qu'on n'écrit pas en 1964 comme au temps de Balzac. Aucun écrivain, même s'il n'appartient pas à l'école dite « du nouveau roman », n'observe, ne construit, n'écrit comme on le faisait encore au début du siècle. Et nous, qui ne supportons qu'avec peine les films qui datent de quinze ans ou les pièces vieilles de trente, est-ce que nous n'avons pas la prétention, trop souvent, de faire écrire nos élèves en un style qui date pour le moins de nos grands-pères, si ce n'est de nos arrière-grands-parents ? Je crois qu'il n'est pas faux de dire que la plupart des textes que nos manuels nous suggèrent comme des modèles de composition sont sinon de Flaubert et de Zola, du moins de la même école et tirés de livres de leurs épigones souvent les moins doués. Nous sommes victimes en cela de nos propres professeurs qui, voici vingt ou trente ans, nous ont inculqué cette façon de voir et de s'exprimer.

Il nous faudrait donc prendre garde de ne pas obliger nos élèves à se mettre eux-mêmes à l'école d'un passé qui appartient à l'histoire littéraire, et qui ne représente somme toute qu'un moment de l'évolution de la littérature française.

L'art d'ajouter en appauvrissant

En particulier, ce qu'on a souvent admiré dans les auteurs en question, c'était leurs descriptions, chargées, dit-on — et on le trouve en effet dans les textes les plus souvent cités, qui ne sont pas forcément les meilleurs — chargées de qualificatifs, d'adverbes ou de métaphores. Cette façon appliquée, scolaire, de traduire la réalité a passé pendant longtemps (à l'époque où l'académisme faisait profession de dorures, de surcharges, de savantes compositions) pour être le fin du fin. Il n'y a pas si longtemps, une quinzaine d'années environ, assistant à un cours de composition organisé par notre très officiel Département, j'avais noté (et appliqué !) le genre d'exercice suivant : On donne une petite proposition, et l'élève l'« enrichit » en ajoutant qualificatifs et adverbes. Ce qui donnait à peu près ceci :

Phrase donnée : *Le paysan laboure son champ.*

Aboutissement du travail : *Le robuste paysan laboure péniblement son vaste champ.*

En croyant renforcer l'expression, on ne faisait que l'affaiblir et tomber de la simple banalité de la première phrase dans le ridicule ampoulé de la seconde. Non seulement la seconde est ridicule, mais elle n'exprime plus rien de juste. Que voulez-vous qu'avec sa charrue, un paysan fasse dans un champ ? Il laboure, et si l'on voit dans un champ un paysan derrière sa charrue, quoi de plus simple, de naturel que de dire : Le paysan laboure son champ ! L'adjectif robuste n'ajoute rien à l'idée. Pourquoi ce paysan serait-il robuste plutôt que rouquin, rhumatisant, avare ou amoureux ? Le qualificatif n'ajouterait quelque chose que si, dans le contexte on avait insisté sur la force du personnage et si l'on reprenait : « Le robuste gaillard labourait ce jour-là son champ. » Il en est de même pour *vaste* ; que le paysan laboure un espace exigu ou vaste, cela ne change rien. Le fait intéressant est qu'il laboure ; la grandeur du champ ne fait rien à l'affaire. Quant à *péniblement*, il est aussi gratuit que ne le seraient *joyeusement*, *consciencieusement*, *lentement* ou tout autre adverbe, car le paysan n'a probablement

pas à sa disposition toute une gamme de manières de labourer.

Il faut donc bien se rendre compte que cette façon de décrire, en voulant placer à côté du nom un obligatoire qualificatif, ou à côté du verbe un indispensable adverbe, n'est qu'une pure convention scolaire sans aucune valeur ni littéraire ni éducative.

La peur d'être simple

Quant à la métaphore, qu'on a beaucoup prônée il y a quelques années, elle ne vaut en général guère mieux. Pourquoi dire avec des détours ce qu'il est si simple de dire en employant le mot propre, sinon banal du moins direct. Il n'y a pas pire école du cliché que la recherche de la métaphore, qui oblige les enfants à retomber dans les réminiscences, faute de goût et d'imagination.

Le verbe *être*, que l'on a mis au ban de la composition française, et que l'on a tellement cherché à remplacer par d'autres verbes dits « expressifs », n'est pas non plus toujours haïssable. Il n'est que de voir par combien d'écrivains il est employé. Il a le mérite au moins de passer inaperçu et de donner à l'attribut sa véritable fonction expressive. Si l'on dit, en racontant une course, « la montagne était escarpée », c'est parfait. Si l'on écrit : « La montagne se dressait, escarpée... » ou : « La montagne dressait ses escarpements » tout cela sent la recherche ou la contorsion, et n'a pas cette bonne vieille simplicité française que prisait tant Molière : « J'aime mieux ma mie, ô gué ! »

La justesse, la vigueur de l'expression ne viennent pas tellement des mots, mais de l'idée. Si l'idée est juste, si la vision est nette, les mots qui les exprimeront auront bien des chances d'être judicieusement choisis. « Ce qui se conçoit bien... » disait Boileau. On a beaucoup critiqué cette affirmation ; il n'en reste pas moins qu'elle renferme une vérité. De même, nous disait Marguerite Cavadaski, dans l'interprétation d'un rôle, c'est l'idée qu'il faut accentuer et non le mot ; c'est-à-dire que pour un comédien la pensée précède l'accent. Chez le mauvais comédien, c'est l'accent mis sur un mot ou une syllabe qui, rétrospectivement, doit donner l'impression qu'il y a eu idée ; mais cela ne trompe personne. En composition, il en va de même. Il faut chercher la vision précise, et traduire cette vision par le terme exact, qui ne sera pas forcément prétentieux, et non pas essayer, une fois le mot trouvé, de l'enjoliver par l'adjonction de qualificatifs par exemple.

Etre plus royaliste que le roi

D'ailleurs, tentons une expérience. Ces auteurs, naturalistes pour la plupart, qui sont à l'origine du goût que nous avons eu trop souvent pour le qualificatif ou la belle image, sont-ils réellement coupables de ce travers ? Ouvrons au hasard, mais là, vraiment au hasard (je ne triche pas) un livre de Zola. Voici le passage sur lequel je tombe :

Cinq heures sonnèrent. De toutes ces dames, Mme Marty demeurait seule avec sa fille, dans la crise finale de la vente. Elle ne pouvait s'en détacher, lasse à mourir, retenue par des liens si forts qu'elle revenait toujours sur ses pas, sans besoin, battant les rayons de sa curiosité inassouvie. C'était l'heure où la cohue, fouettée de réclames, achevait de se détraquer ; les soixante

mille francs d'annonces payés aux journaux, les dix mille affiches collées sur les murs, les deux cent mille catalogues lancés dans la circulation, après avoir vidé les bourses, laissent à ces nerfs de femmes l'ébranlement de leur ivresse ; et elles restaient secouées encore de toutes les inventions de Mouret, la baisse des prix, les rendus, les galanteries sans cesse renaissantes. Mme Marty s'attardait devant les tables de proposition, parmi les appels enroués des vendeurs, dans le bruit d'or des caisses et le roulement des paquets tombant aux sous-sols ; elle traversait une fois de plus le rez-de-chaussée, le blanc, la soie, la ganterie, les lainages ; puis elle remontait, s'abandonnait à la vibration métallique des escaliers suspendus et des ponts volants, retournait aux confections, à la lingerie, aux dentelles, poussait jusqu'au second étage, dans les hauteurs de la literie et des meubles...

(« Au Bonheur des Dames »)

Il y a là une douzaine de mots, participes ou adjectifs, qui ont vraiment une valeur qualifiante. Parmi cette douzaine, seuls quelques-uns frappent, comme « curiosité inassouvie », « appels enroués », « vibration métallique ». L'on accordera qu'il n'y a nulle recherche dans des expressions telles que « second étage », « des liens si forts » ou « lasse à mourir ». Il ne faut donc pas, ici, mettre l'accent sur les qualificatifs, mais sur l'abondance de juxtapositions de noms, qui traduisent une idée de profusion, de surcharge, de brouhaha et de grandeur. Quant aux métaphores, elles sont absentes. Tout là-dedans est très précis mais absolument banal : affiches, murs, catalogues, bourses, prix, tables, caisses, paquets, lainages, escaliers, il n'y a rien qui sente la recherche de l'image.

En revanche, si nous prenons les premières lignes du même roman, nous trouvons ceci :

Denise était venue à pied de la Gare Saint-Lazare, où un train de Cherbourg l'avait débarquée avec ses deux frères, après une nuit passée sur la dure banquette d'un wagon de troisième classe. Elle tenait par la main Pépé, et Jean la suivait, tous les trois brisés du voyage, effarés et perdus au milieu du vaste Paris...

Les deux expressions « dure banquette » et « vaste Paris » sont manifestement des faiblesses, des clichés tout à fait scolaires. Ce qu'on nous a fait trop souvent admirer chez Zola sont des scories, et ce qui est le vrai Zola n'est pas mis en lumière.

Il faudrait bien s'aviser une fois que le qualificatif a une valeur en quelque sorte distributive. Il permet de distinguer parmi plusieurs choses celle qui a un caractère particulier. « Dure banquette » serait justifié si Denise avait eu le choix entre plusieurs sièges et qu'elle ait choisi, parmi les banquettes, une dure banquette. « Vaste Paris » sent le pléonasme ; ne dit-on pas d'une ville qui n'est pas démesurée : « Ce n'est pas un Paris ? », le nom Paris ayant par lui-même la valeur d'une métaphore.

Nos déplorables modèles

Sinspirant de cet aspect mineur de quelques grands talents du XIX^e siècle finissant, des écrivains médiocres ont cru atteindre au summum de l'art en truffant leurs descriptions de « précisions » qui témoignent de leur peu de personnalité tout en répandant le vague le plus conventionnel sur les tableaux qu'ils prétendaient brosser. Et ces caricatures se trouvent dans nos manuels ! Le livre du degré moyen, en pays de Vaud,

abonde en exemples de ce genre. Il n'est que de prendre au hasard. Voici, dans une demi-page du même auteur, « la vallée ouatée, l'air glacial, le ciel bleu pâle, les chalets noirs, de larges festons sur le gazon sombre, peu-à-peu, lentement (juxtaposés !), les prés enjolivés de fleurs hâtivement écloses, les fines branches décoratives... » On croit rêver, lire un pastiche. Mais non, hélas, et ce fratras lamentable a été jugé digne de paraître dans un livre d'école !

L'enseignement de la composition devrait viser à libérer nos élèves de ces conventions, à leur permettre de s'exprimer joyeusement en leur donnant une certaine confiance en leur langue. C'est en cela, me semble-t-il, que le texte libre est judicieux, car il permet aux enfants de s'exprimer hors de toute contrainte. Naturellement, ces textes libres, j'en juge d'après les journaux de classe que j'ai pu consulter, sont parfois pauvres en idées et en vocabulaire, mais du moins ne sont-ils pas gâtés par trop d'apprêt, de clichés, ou une façon de voir trop dirigée. Il y aurait tout de même moyen de faire sentir aux jeunes auteurs la maladresse de leur expression, et c'est là que nous ne sommes plus tellement d'accord avec l'emploi du texte libre généralisé, car on s'aperçoit rapidement en lisant ces journaux que l'imitation prime bientôt l'imagination. On retombe souvent dans le même genre de récits, composés toujours de la même manière, ce qui montre bien que quelles que soient les méthodes, elles sombrent finalement dans les mêmes erreurs. A la base de tout cela, il y a notre enseignement de la lecture et probablement aussi celui de la dictée et de la grammaire, qui pèchent par cette confusion entre les valeurs grammaticales et les valeurs expressives de la langue vivante. On se croit obligé, parce qu'on a étudié en grammaire l'adjectif qualificatif, d'en farcir ensuite les compositions.

Peut-on faire mieux ?

Il faut que nos enfants parlent un langage correct ; il n'est nullement nécessaire, bien au contraire, qu'ils s'expriment en un langage fleuri, et encore moins désuet. Si le loisir nous en est donné, nous pourrions dans un autre article examiner comment, par quels exercices, on pourrait — surtout avec de jeunes élèves — arriver à enseigner la composition, l'art de s'exprimer, sans en même temps inculquer les défauts d'une école littéraire qui a eu ses titres de gloire, mais aussi ses manies, ses faiblesses, et qui, surtout, exprimait l'esthétique d'une société et d'une époque aujourd'hui révolues.

Jacques Bron

* * *

Pénible affaire au Tribunal de Lausanne. Un père indigne abuse pendant des années de ses cinq fillettes, dans des circonstances d'une tristesse lamentable.

Deux colonnes pleines de cette boue dans les journaux, dont on se demande à l'édification de qui cela peut bien servir.

Mais ce qu'on se demande surtout, c'est pourquoi les chroniqueurs ont cité en toutes lettres le nom du personnage, qui est aussi celui d'une famille innocente, et surtout, celui de cinq malheureuses qu'on imagine avec effroi réintégrer la classe ou l'atelier, le lendemain de la publication, pauvres objets de dérision et de curiosité malsaine.

L'« Educateur »

La Suisse aux cinq langues

Extrait d'un dossier « Examens pédagogiques des recrues », cette feuille de sujets remise aux jeunes soldats de la caserne de Coire, en 1959.

Bel exemple de la diversité linguistique d'un pays qui réunit sous le même commandement, dans la même cantine sinon dans les mêmes chambrées, des jeunes hommes s'exprimant en cinq langues différentes.

Bel exemple aussi de complication administrative pour un canton — les Grisons — intéressé à lui seul par quatre de ces cinq idiomes.

A. Brief : Sie möchten mit Kameraden eine Carfahrt auf den Bernhardin unternehmen. Erkundigen Sie sich beim Reisebüro Roth in Chur.

Aufsatz :

1. a) Eine Freizeitarbeit, die mich besonders gefreut hat.
- b) So verbrachte ich einen freien Tag.
2. Fünftagewoche in meinem Beruf — Wie verbringe ich den freien Samstag am liebsten ?
3. Freizeitgestaltung, ein neues Problem.

B. Brev : Vus leis far cun cumpogns in viadi en autocar sil Bernardin. Sorivi al büro da viadis Roth, Cuera.

Concept :

1. a) Ina biala lavur el temps liber.
- b) Aschia hai jeu passentau miu di liber.
2. En mia professiun ha l'jamna tschun dis — Co passentel jeu il pli bugen la sonda libra ?
3. Il temps liber, in problem modern.

C. Charta : El ho l'intenzium da fer cun 20 camarads ün excursiun sül San Bernardino cun ün car. Ch'el scriva al büro Roth da la garage Städeli.

Cumponimaint :

1. a) Üna bella lavur, ch'eau fet il temp liber.
- b) Uschè passantet eau ün di liber.
2. Nus lavurains 5 dis in nos officina — Cu ch'eau passaint il pü gugent il di liber.
3. Un problem modern ! Cu druver il temp liber ?

D. Lettera : Vorreste fare con compagni una gita in autobus al San Bernardino. Informatevi presso l'ufficio di viaggi Roth a Coira.

Componimento :

1. a) Un lavoro eseguito nel mio tempo libero che mi fece molto piacere.
- b) Così trascorsi un giorno libero.
2. La settimana di 5 giorni nella mia professione — Come mi piace trascorrere il mio giorno libero.
3. Il tempo libero — un nuovo problema.

E. Lettre : Vous désirez entreprendre un voyage en car au St-Bernardin, avec vos camarades. Renseignez-vous auprès de l'agence de voyages Roth, à Coire.

Composition :

1. a) Pendant mes loisirs, j'ai accompli un travail qui m'a particulièrement réjoui.
- b) C'est ainsi que j'ai passé un jour de congé.
2. Voici comment j'organise mon samedi libre depuis que dans ma profession nous bénéficions de la semaine de cinq jours.
3. « Les loisirs » — un problème ! Qu'en pensez-vous ?

A : allemand — B : romanche (Vallée du Rhin) — C : latin (Engadine) — D : italien — E : français.

Conscience professionnelle

Une institutrice nous écrit :

L'un des textes de « Mon second livre », tiré de l'album du Père Castor « Les fleurs que j'aime », parle de fenestrelles (p. 59). Ne connaissant pas cette fleur, j'ai tenté de me renseigner en vain. Aucune des personnes consultées n'a pu me répondre. Je me suis alors adressée directement à la source, pensant par là rendre aussi service aux collègues utilisant « Mon second livre ».

Voici donc la réponse de M. Faucher, l'éditeur parisien des Albums du Père Castor :

« La « fenestrelle » est une des espèces de la giroflée Matthiola Incarna R. Br in Ait (référence : l'« Encyclopédie pratique du naturaliste ». Les Fleurs des jardins, tome I, par A. Guillaumin, page 56. A).

MATTHIOLA INCARNA R. Br. in Ait.

Autres espèces : On cultive aussi le M. fenestralis R. Br. (syn. Cheiranthus fenestralis L.), giroflée des fenêtres, giroflée Cocardeau, de Crête, introduite en 1772, à fleurs blanches, roses ou violettes, très pleines.

La fenestrelle se cultive en pot et orne souvent les fenêtres, d'où son nom.»

Un tel souci de renseigner exactement sur le sens d'un mot des mioches de huit ans donne à réfléchir.

C'est aussi cela, l'amour du métier.

Calcul Cuisenaire

A titre indicatif, nous reproduisons ici l'épreuve de calcul imposée lors des examens fribourgeois de 1962 à toutes les classes de première année primaire ayant pratiqué la méthode Cuisenaire. De l'avis des autorités responsables, les résultats furent très satisfaisants, les notes moyennes obtenues dépassant légèrement celles réalisées par les élèves soumis aux examens traditionnels.

$8 + 7 =$	$17 - 8 =$
$16 - 9 + 3 =$	$5 + 9 - 3 =$
$5 \times 3 =$	$12 : 4 =$
$8 = 2 \times 2 + .$	$(\frac{2}{4} \text{ de } 8) : 2 =$
$\frac{1}{2} \text{ de } (6 + 2) = 8 - .$	$10 - \frac{1}{2} \text{ de } (7 + 3) = 9 - .$
$\frac{1}{5} \times (8 - 3) =$	$20 - (18 : 6) =$
$1 + (2 \times 4) + . = 17$	$(\frac{3}{4} \text{ de } 16) + 8 =$
$9 - \frac{1}{2} \text{ de } 4 =$	$\frac{1}{2} \text{ de } 6 - (2 + 1) + 15 =$

V • i • t • a • m • i • n • e • s

L'homme se fait en faisant quelque chose. A vrai dire, l'homme a besoin du travail plus encore que du salaire.

Lanza del Vasto.

Si l'individu s'exalte sur sa propre importance, la route aussitôt se change en mur.

Saint Exupéry. « Pilote de guerre ».

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdttemps 5 NYON

Cinquième année

3

Rythme et composition

Un printemps, nous avons étudié des hannetons. C'est-à-dire que nous les avons dessinés et peints pour exercer la précision de notre observation. Afin que mes élèves puissent utiliser dans une création personnelle les notions ainsi fraîchement acquises, je leur proposai alors de dessiner une **Guerre des Scarabées**, en précisant que l'intensité du combat devrait être si bien exprimée que l'on perçoive dans quel secteur du champ de bataille la lutte était la plus violente et quel parti serait vainqueur !

Les garçons (13-14 ans) pensèrent d'abord qu'il suffirait de représenter beaucoup d'insectes, mais ils durent bientôt admettre que ce travail sortait de l'ordinaire et qu'il s'agissait de créer un centre de gravité sur leur feuille. Puis, comme nous essayions de comprendre par quel mécanisme nous avions mis en place d'étonnants champs de forces (fig. 1), j'eus, au cours de la discussion, la hardiesse de pren-

dre un chemin qui devait nous amener à l'étude de problèmes purement plastiques.

Des lignes de forces nées de notre volonté, il nous parut nécessaire de passer aux lignes de force observées dans les mouvements de la nature pour découvrir le secret de leurs rythmes. Dans ce but, nous nous sommes installés au bord de la cuvette où l'eau est brassée en tous sens par les tourbillons nés de la Chute du Rhin. De la main d'abord, puis avec le crayon, les élèves cherchent à suivre les mouvements compliqués qui apparaissent à la surface mouvante de l'eau et à reporter sur le papier leur flux rythmique toujours renouvelé (fig. 2 et 3).

L'expérience ayant réussi, il fallait relier ces connaissances aux précédentes. Je racontai le **Légende de Saint-Christophe**, laissant mes élèves transcrire comme ils le voudraient la lutte du géant contre la violence des flots et sa résistance

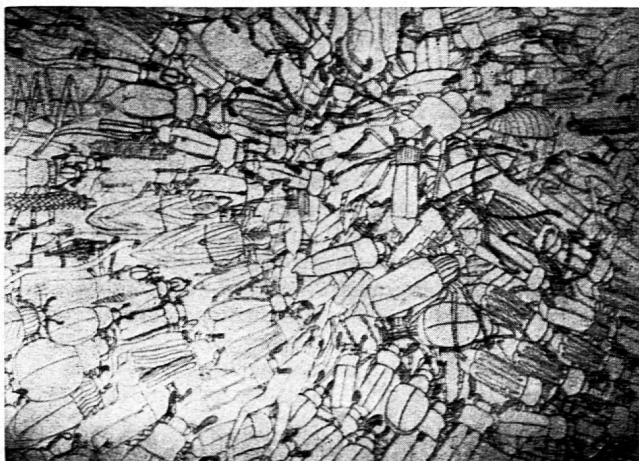


Fig. 1. — Combat de coléoptères, crayon.



Fig. 3. — Remous et tourbillons, crayon.

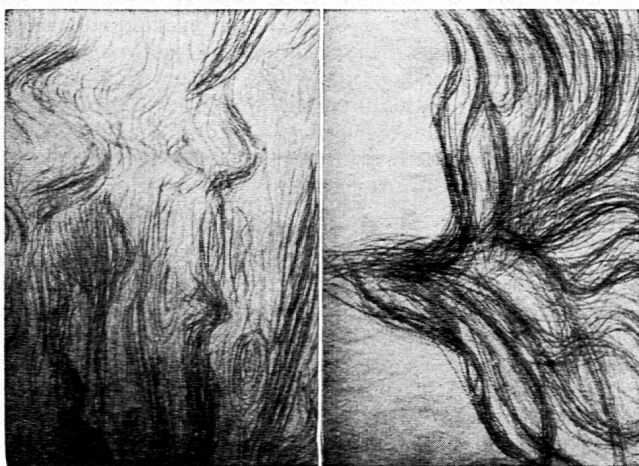


Fig. 2. — Ondes, crayon.

au poids du Tout-Puissant. Ils disposaient de deux possibilités: une représentation subjective et rythmique du fleuve, ou une composition de lignes de forces qui puissent rendre le tableau vraisemblable. La majorité de la classe a été portée vers la solution rythmique (fig. 4).

Je risquai alors un nouveau pas, décisif. Délivés de tout rappel figuratif, nous avons entrepris l'étude des éléments les plus fondamentaux du tableau, les **verticales** et les **horizontales**. Abandonnant le jeu mobile des courbes, nous nous sommes mis en quête du secret de rythmes beaucoup plus stricts. Au tableau noir, les effets de ces droites sont d'abord étudiés séparément : les verticales suggèrent soit une ascension, une aspiration vers le haut, soit une chute, tandis que les horizontales donnent une impression de flânerie, de repos. La combinaison de ces lignes aux effets opposés forme un assemblage assez rigide, et nos recherches vont tenter de l'animer.

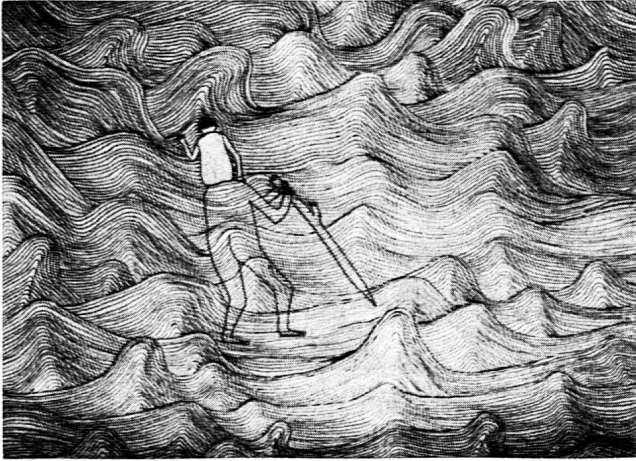


Fig. 4. — Saint-Christophe, crayon.

On pourrait comparer cette tentative à la composition d'une mélodie optique dont le déroulement dans le temps et dont le rythme seraient représentés par les divers écarts entre les verticales, et la hauteur du son par le niveau variable des horizontales. Ayant entrepris cet exercice avec un intérêt mêlé de curiosité, les élèves tout comme s'ils chantaient demandent bientôt d'enrichir leur morceau qui d'une seconde « voix », qui même d'une troisième, retrouvant spontanément le secret du contrepoint. Pourtant ces réseaux délicats de lignes au crayon semblent encore muets. Nous teintons une partie des champs de gris divers ou de noir (un lavis de Scribto plus ou moins étendu d'eau), mais cela manque de souffle, de vie. De plus en plus intéressés, les élèves voudraient trouver d'autres solutions. Ils essayent de relier certains tons par des dégradés de hachures au crayon. Puis poursuivant leurs expériences, ils reprennent tout à la gouache : gris de Paynes et blanc permettent d'obtenir les *crescendi* et *decrescendi* recherchés (fig. 5). Travail de longue haleine interrompu seulement par la critique et les conseils justifiés d'un camarade.

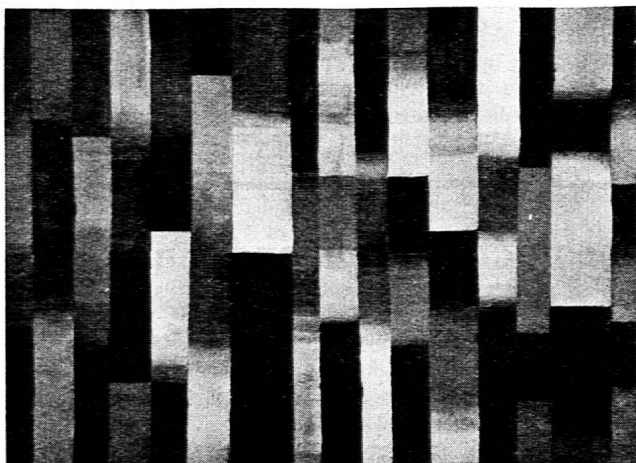


Fig. 5. — Mélodie de verticales et d'horizontales, gouache.

Par la suite, nous avons utilisé une technique différente qui donne d'excellents résultats en exigeant moins de patience. Ouvrant un volet dans une feuille blanche (fig. 6), nous pouvons y introduire plus ou moins profondément des rubans de papier gris ou noir : les allonger ou les raccourcir, les remplacer par de plus étroits ou de plus larges est d'une grande

simplicité (fig. 7). Pour égayer ces compositions, nous ajoutons trois taches rouges. Quand l'intégration de ces accents est satisfaisante, nous pouvons coller les rubans et couper ce qui dépasse (fig. 8).

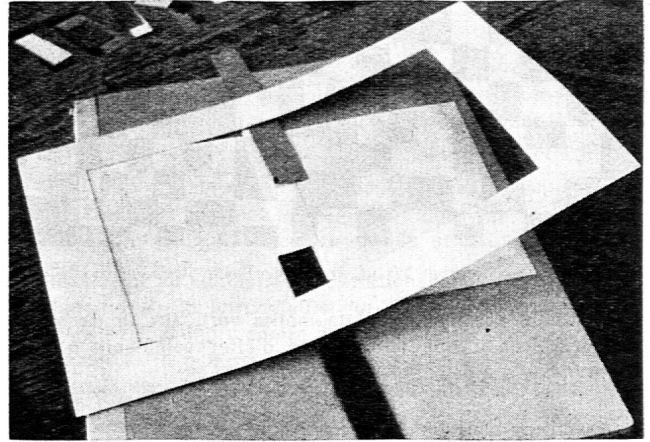


Fig. 6. — Préparation du volet.

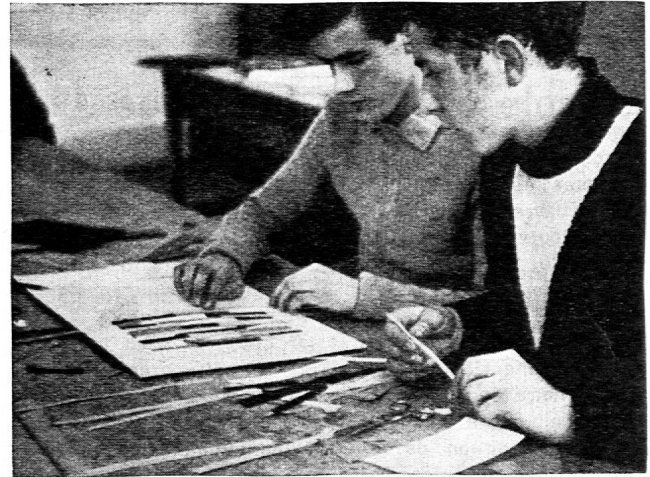


Fig. 7. — Ajustage des rubans de papier.

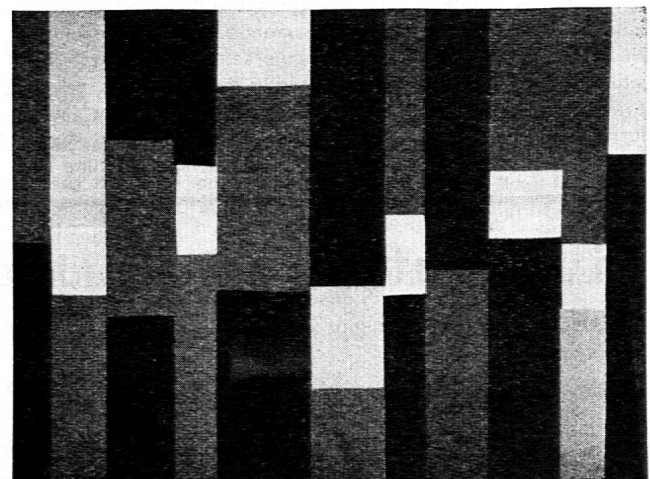


Fig. 8. — Composition de papiers collés.

Mentionnons encore deux exercices de linogravure traités dans un esprit semblable par une autre classe. La première de ces **Variation sur un Thème de Rectangles** montre comment l'on peut animer une surface donnée au moyen de formes géométriques simples : jeu d'horizontales et de verticales, tension du noir et blanc (fig. 9). Dans la seconde

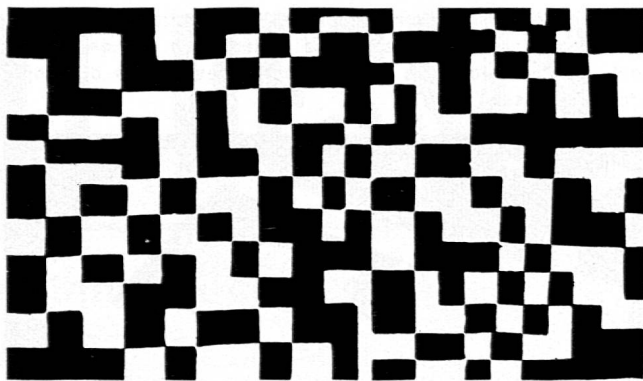


Fig. 9. — Variation sur un thème de Rectangles, linogravure.

(fig. 10), la surimpression de motifs verticaux et de motifs obliques produit une autre sorte d'effet semblable à celui d'une mélodie à deux voix.

D'après **Albert Andereg**

Collège moderne, Neuhausen-sur-le-Rhin.

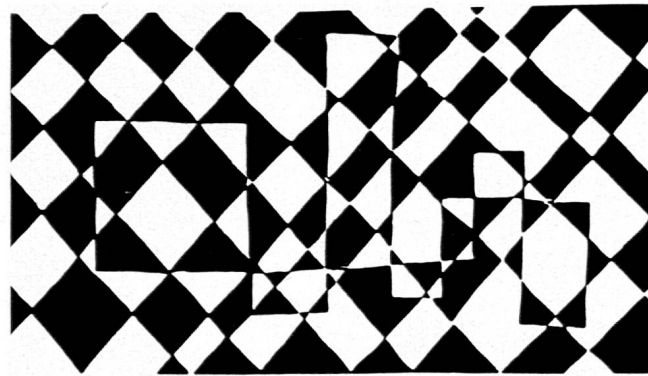


Fig. 10. — Noir et Blanc, mélodie à deux voix, linogravure.

L'art n'est jamais fait d'éléments isolés, mais toujours de leurs rapports, et ceux-ci n'eussent-ils affaire qu'à la courbe et à la droite, peuvent varier à l'infini (...). Aussi bien quelques notes suffisent-elles à faire de la musique, puisque les intervalles et les durées, en modifiant à chaque fois leur qualité et leur façon d'être, leur assurent une existence nouvelle. René Berger, *Découverte de la Peinture*. Guilde du Livre, Lausanne.

L'école de l'ère atomique

On découvre que l'éducation artistique est nécessaire pour redonner l'équilibre mental et le goût d'un milieu harmonieux... On découvre enfin dans les pays que la culture doit développer toutes les aptitudes de l'être humain considéré dans sa totalité. C'est ainsi que l'on s'intéresse maintenant d'une manière toute spéciale à ce qu'il est convenu d'appeler les « aptitudes créatrices ».

Le propos n'est pas de préciser cette question complexe, mais seulement d'insister sur l'une des plus grandes exigences de notre époque. Il faut en effet donner plus d'efficacité au technicien, à l'ingénieur, à l'organisateur et même à l'administrateur en développant leur imagination créatrice afin que chacun puisse faire face dans sa spécialité à des problèmes toujours plus difficiles. Ainsi tout homme devient une sorte de créateur pour adapter ses différentes conduites aux conditions changeantes d'un monde en rapide évolution. Nous assistons d'ailleurs à un renversement paradoxal de la situation des professeurs d'éducation artistique. Ils se sont évertués à proclamer la valeur de cette éducation. Ils ont lutté dans chaque pays — et généralement en vain — pour arracher un modeste supplément dans les horaires, une heu-

re, une demi-heure. Ils sollicitaient humblement une petite place. Et voici que les « Lycées d'Art » polonais sont cités en exemple parce qu'ils offrent la moitié de l'horaire hebdomadaire à l'« éducation par l'art ». Et voici que de tous côtés on découvre la nécessité de cette éducation, à tous les âges, dans tous les milieux. Il nous sera demandé de trouver des solutions pédagogiques nouvelles. Il nous est déjà demandé de collaborer avec des éducateurs qui ne sont pas des spécialistes de l'éducation artistique et qui depuis quelques années s'efforcent de développer cette éducation, dans les colonies de vacances, les maisons de jeunes, les foyers culturels, les milieux ouvriers, et même les centres de techniciens et d'ingénieurs.

Henri Charnay

Professeur au Lycée de Libourne,
détaché au Centre national
de la Recherche scientifique
et à l'Institut pédagogique national, Paris.

N.B. — « Elargir notre action » est le titre de l'article d'où sont tirées ces citations. La revue « Pelikan » qui le publie est distribuée gratuitement par la Maison Günther Wagner, S.A., Zurich 38. (No 66/1964.)

Livres utiles

Le **Dessin technique** présente deux problèmes aux maîtres qui l'enseignent.

D'une part, il s'agit d'obtenir des tracés corrects, lisibles et précis : c'est par la pratique, beaucoup de pratique et d'exigence, que l'élève pourra acquérir la dextérité nécessaire, et les maîtres trouveront facilement de bons ouvrages pour les guider dans leur tâche¹.

L'autre problème que nous avons à résoudre est de rendre l'élève capable de lire les volumes, de lui inculquer le sens de la représentation d'un objet dans l'espace : il faut donc

¹ Par exemple *Introduction au dessin technique normalisé*, par A. Rost, Lausanne, 8 fr. 60.

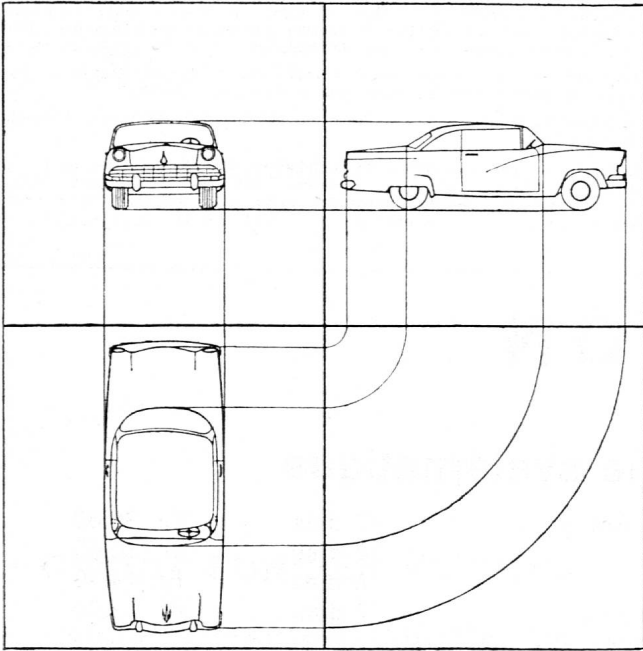
Etude des projections européennes

trouver le moyen de développer sa capacité imaginative de vision, indispensable à toute lecture de dessin.

Ce moyen, M. A. Rost, directeur de l'Ecole complémentaire professionnelle de Lausanne, nous le procure dans une brochure² richement illustrée en couleurs. Que le cliché très « parlant », mais un peu complexe, qui illustre cette chronique n'effraye personne, il a pour fonction essentielle de bien établir aux yeux de l'élève, une fois pour toutes, les rapports entre les trois projections orthogonales. La méthode de M. Rost permet d'avancer pas à pas. De la boîte d'allumettes (à laquelle sont consacrées quatre pages) l'on passe

² *Etude des projections européennes*, par A. Rost, Editions Delta, La Tour de Peilz. Une brochure, 5 fr. 95. 211 diapositives, 323.— fr.

progressivement à des solides plus complexes : escabeau à deux marches massives, cube avec un angle coupé oblique-



ment (c'est-à-dire un volume avec une face simultanément visible dans deux plans de projection), volumes dans lesquels interviennent les lignes interrompues, solides évidés, pyramides, cylindres, cônes.

La nouveauté essentielle de cet ouvrage est due à trois facteurs :

1. L'usage systématique de trois couleurs correspondant à chacun des plans de projection, ces couleurs étant toujours utilisées simultanément dans les projections et dans des vues perspectives.
2. Après chaque étape importante, la brochure contient une fiche d'exercices donnant l'occasion de contrôler les acquisitions des élèves, d'une manière simple et efficace.
3. L'existence de toutes les illustrations sous forme de diapositives 24 × 36 en couleurs qui permettent au maître de traiter le sujet d'une manière aussi variée qu'approfondie, de revenir en arrière aussi souvent que nécessaire sans s'astreindre à tracer au tableau des dessins supplémentaires.

Cette brochure sera la bienvenue dans les écoles primaires : elle donne à ce saut dans l'abstraction qu'est le dessin des projections un caractère concret qui permettra à un grand nombre d'élèves de surmonter une difficulté qui leur était jusqu'ici un gros obstacle.

Ceh.

Société suisse des maîtres de dessin

La SSMD a pour buts l'amélioration de la pédagogie du dessin et des conditions d'enseignement de celui-ci, ainsi que la défense des intérêts des maîtres chargés de cette discipline.

A cet effet, elle cherche à grouper maîtresses et maîtres chargés d'un enseignement du dessin dans les écoles publiques ou privées de tout degré, qu'ils soient titulaires ou non d'un brevet spécial.

Les membres actifs peuvent être affiliés à titre individuel ou par l'intermédiaire de l'une des sections régionales, actuellement au nombre de huit : Bâle, Berne, **Genève**, **Neuchâtel**, Saint-Gall, **Vaud** et Zurich.

Fondée en 1904, la SSMD est affiliée à l'INSEA/FEA (Fédération internationale pour l'éducation artistique) ; elle organise des journées d'étude et des cours pratiques, présente des expositions en Suisse et à l'étranger, publie un bulletin en version allemande : « Zeichnen und Gestalten », et en version française : « Le Dessin ».

Adresser toute demande de renseignements, de statuts ou d'affiliation à MM. :

le président de la SSMD : Walter Mosimann, Hettlerstrasse 8, Weiningen (ZH) ;
le président de la Section vaudoise : Oscar Eberlé, chemin de Champagne, Saint-Sulpice (VD) — puis dès le 1. 7. 1964 : Pierre Gisling, Mousquines 23, Lausanne ;
le président de la Société neuchâteloise des maîtres de dessin : Eric Huguenin, Bel-Air 53, Neuchâtel ;
le président de l'Association genevoise des maîtres de dessin : Maurice Wenger, rue Saint-Victor 8, Genève ;
ou au rédacteur de ce bulletin.

Prochaines manifestations de la SSMD

Ecoliers artistes. — Série de 80 diapositives projetées avec commentaires simultanés en allemand, français et italien au Théâtre scolaire de l'Exposition nationale. Durée 20 minutes. Présentation chaque matin entre 9 h. et 10 h. et un après-midi sur deux entre 14 h. et 14 h. 30 (exceptions en juillet et août) ; autres séances selon programme affiché quotidiennement au Pavillon 208 « Enseignement ».

L'Enfant et l'Œuvre d'art. — Exposition itinérante sur le thème : « Dans quelle mesure l'approche de l'œuvre d'art à l'école peut-elle être facilitée par un enseignement approprié du dessin, et inversement, comment celui-ci peut-il être enrichi par la contemplation des œuvres ? »

Programme de la tournée (consulter en temps voulu la presse locale) :
Bâle 23 septembre — 2 octobre 1964.
Lucerne 7 octobre — 18 octobre 1964.
Berne 21 octobre — 1er novembre 1964.
Genève 7 novembre — 15 novembre 1964.
Neuchâtel (entre mi-novembre et mi-décembre 1964).
Lausanne 27 janvier — 7 février 1965.
Zurich 10 février — 28 février 1965.

Les sociétés pédagogiques qui souhaiteraient la venue de cette exposition dans leur canton (à l'occasion de leur congrès annuel, p. ex.) doivent adresser leur demande à M. Kurt Ulrich, Hohe Windstrasse 116, Bâle.

Congrès annuel : Genève, 7-8 novembre 1964. — Assemblée générale statutaire et journées d'étude avec débats portant sur les sujets suivants :

1. Peut-on faire copier une œuvre d'art, ou vaut-il mieux qu'elle serve de point de départ à une interprétation spontanée ?
2. Quelles sont les méthodes d'approche et les œuvres qui conviennent à un âge donné ?
3. Comment analyser l'œuvre avec des élèves du degré supérieur (gymnase) ?
4. Est-il justifié d'entreprendre des travaux non-figuratifs dans nos écoles ? (Thème d'étude pour 1966.)

Groupes de discussion d'une dizaine de personnes, conclusions en assemblée plénière.

Les Saisons. — Troisième de la série « L'expression plastique dans les écoles suisses », l'exposition itinérante de 1965 ne cherchera pas à étudier un problème pédagogique particulier, mais sera consacrée à un thème intéressant tous les degrés scolaires de l'école enfantine jusqu'au gymnase. Elle donnera un aperçu général de l'enseignement du dessin en Suisse.

Toute maîtresse et tout maître d'une école publique ou privée est invité à proposer des travaux exécutés par ses élèves, en tenant ou ne tenant pas compte des suggestions suivantes :

Ecoles enfantines, degré inférieur des écoles primaires.

Expression spontanée et immédiate de sensations vécues : il fait chaud — il pleut — il neige — tout est fleuri — les feuilles tombent — etc.

Degrés supérieurs des écoles primaires.

Observation de la nature au gré des saisons — illustration de textes — scènes saisonnières (travaux, jeux, coutumes, toilettes) — etc.

Ecoles moyennes, secondaires et collèges.

Etats d'un paysage au cours de l'année — opposition d'atmosphères — la couleur expression des saisons — etc.

Instructions diverses

Peuvent être proposés des travaux isolés, des travaux individuels dans le cadre d'une leçon (1/3 de l'effectif de la classe env.) et des travaux

collectifs (réalisés par des groupes d'élèves en collaboration), traités selon n'importe quelle technique ou combinaison de techniques.

Mentionner au dos de chaque feuille : nom, âge et classe de l'élève, école, adresse du maître. Joindre à chaque lot de travaux une fiche indiquant le nombre de travaux, le sujet, la technique, les modalités d'exécution. Ne pas négliger de joindre des exercices préalables : croquis d'après nature, exercices de mélange de couleurs, p. ex.

Livraison. — Les travaux seront envoyés dès la fin de l'année et jusqu'au **28 février 1965 au plus tard**, à l'adresse suivante :

EXPOSITION SSMD — p. a. : M. Heinz Müller, Sekundarschule Schönaue, Saint-Gall W.

Articles. — Les rédacteurs de « Zeichnen und Gestalten » et « Le Dessin » souhaitent publier de nombreux articles sur ce sujet. Prière de leur soumettre **dès maintenant** des textes, ainsi que les travaux d'élèves prévus pour leur illustration.

ACTION

DIAPPOSITIVES EN COULEURS 5 x 5

Nouveautés: Zoologie systématique

F 138	Mammifères 11: Bovins, Grandes Antilopes	17 dias	Fr. 30.60
F 139	Mammifères 12: Antilopes	17 dias	Fr. 30.60
F 140	Mammifères 13: Ovins, Caprins	8 dias	Fr. 14.40
F 141	Mammifères 14: Eléphants, Lamantins	7 dias	Fr. 12.60
F 142	Mammifères 15: Marsupiaux, Edentés et Tubulidentés	10 dias	Fr. 18.—
F 143	Mammifères 16: Primates	15 dias	Fr. 27.—
F 144	Mammifères 17: Rongeurs	11 dias	Fr. 19.80
F 145	Mammifères 18: Pinnipèdes	7 dias	Fr. 12.60
F 146	Oiseaux 3: Pinguins, Atruches Nandous, Emeus	9 dias	Fr. 16.20
F 147	Oiseaux 4: Podocipidés, Pélécaniformes	12 dias	Fr. 21.60
F 148	Oiseaux 5: Echassiers A	16 dias	Fr. 28.80
F 149	Oiseaux 6: Echassiers B	11 dias	Fr. 19.80
F 150	Oiseaux 7: Ansériformes	16 dias	Fr. 28.80
F 151	Oiseaux 8: Rapaces nocturnes	7 dias	Fr. 12.60
F 152	Oiseaux 9: Rapaces diurnes A	9 dias	Fr. 16.20
F 153	Oiseaux 10: Rapaces diurnes B	16 dias	Fr. 28.80
F 154	Oiseaux 11: Gallinacées	13 dias	Fr. 23.40
F 155	Oiseaux 12: Echassiers C	12 dias	Fr. 21.60
F 156	Oiseaux 13: Echassiers D	20 dias	Fr. 36.—
F 157	Oiseaux 14: Lariformes	16 dias	Fr. 28.80
F 158	Oiseaux 15: Colombins	6 dias	Fr. 10.80
F 159	Oiseaux 16: Psittacidés	8 dias	Fr. 14.40
F 160	Oiseaux 17: Martins-pêcheurs, Huppe, Calaos, Toucan	5 dias	Fr. 9.—
F 161	Oiseaux 18: Passereaux A	12 dias	Fr. 21.60
F 162	Oiseaux 19: Passereaux B	18 dias	Fr. 32.40
F 163	Oiseaux 20: Passereaux C: Mésanges	13 dias	Fr. 23.40
F 164	Oiseaux 21: Passereaux D	9 dias	Fr. 16.20
SIN 1	Les mouches	13 dias	Fr. 23.40

PRIX D'ACTION: Pour toutes commandes passées jusqu'au 30 mai 1964 **REMISE 20 %**

Envoi à vue **sans engagement**

FILMS-FIXES S. A. FRIBOURG

Rue de Romont 20

Tél. (037) 2 59 72



Le souci de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

Voyage d'été organisé
à l'intention du Corps enseignant

Yougoslavie

du 12 au 26 juillet

Venise (hôtel) — Trieste - Rijeka (car)
Rijeka - Korôula (bateau)
Korôula — hôtel — plâgè — 7 jours
Excursions à Lumbarda et Orebie
Korôula - Dubrovnik (bateau)
3 jours à Dubrovnik — hôtel — plage
Excursion au Monténégro (car)
Retour à Venise par mer.

Prix : 545 francs dès Lausanne.

Renseignements et inscriptions

Voyages Mme A. Borel	Roger Gfeller
Charmilles 9	Batelière 12
Prilly/Lausanne	Lausanne
Tél. (021) 25 96 07	Tél. (021) 26 53 38

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22 a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES

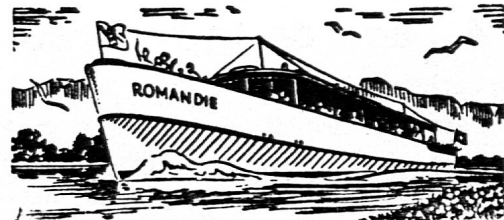
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant D.S.R., place de la Gare

La belle croisière sur les eaux du Jura



NEUCHÂTEL - NIDAU - BÜREN - SOLEURE

Courses horaires et spéciales pour sociétés et écoles

W. KOELLIKER, PORT, NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 20 30 Ainsi qu'aux bureaux rens. CFF

L'Ecole protestante de Monthey (école officielle),
cherche une

institutrice protestante diplômée semi-enfantine
Salaire mensuel : env. 1100.— francs selon âge et
formation, caisse de retraite.

Place stable dans ambiance agréable, locaux modernes,
classe d'env. 25 élèves de 5 à 7 ans, 37 semaines
d'école/an.

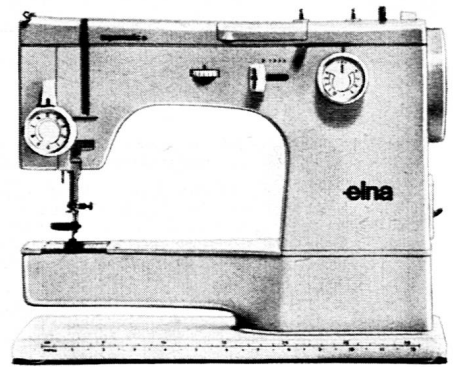
Monthey (8000 habitants) et ses environs offrent de
nombreuses et intéressantes possibilités pour cours,
concerts, sports d'hiver et d'été, etc.








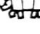


La commission scolaire attend de ses maîtres, avant
tout, un travail pédagogique mais leur offre aussi des
possibilités de servir l'Eglise.

Entrée en fonctions : début septembre 1964.

Offres écrites à M. Jomini, pasteur, Monthey, qui ren-
seignera volontiers les intéressés. Tél. (025) 4 22 88.

Voici la nouvelle elna



Elégante  Si belle!  Si moderne! La nouvelle **-elna** est multiple  elle réunit les avantages des
cames incorporées **et** des cames interchangeables! Précise  produite par l'industrie genevoise  de
haute précision  Rapide **-elna** est à votre service en 2 temps 3 mouvements  Robuste  5 ans
de garantie  Economique  **-elna** vous épargne peine, temps et argent!

-elna supermatic* ce modèle entièrement automatique vous offre par l'emploi combiné de ses cames incorporées et interchangeables (sans accessoire supplémentaire), plus de 40 points pratiques et décoratifs différents. Dispositif incorporé pour boutonnières automatiques – vous les ferez en 10 secondes! – Pour satisfaire à toute exigence particulière, grand choix supplémentaire de motifs inédits.

-elna automatic* offre comme la supermatic*, des cames incorporées **et** interchangeables ainsi que de nombreuses nouveautés.

-elna zig zag* avec son mécanisme à prise directe, garantissant un zigzag « haute fidélité ».

-elna à point droit* la machine idéale pour la couture et la reprise.

BON pour

- un prospectus détaillé des nouveaux modèles **-elna**
- le bulletin « **-elna-enseignement** »
- une démonstration gratuite, sans aucun engagement (même le soir)

QEDU

NOM: ADRESSE:

A envoyer collé sur carte postale à Tavano Représentation S.A., Genève 13

A l'âge de la pierre...

c'est peut-être ainsi que nos ancêtres moulaient leur grain. Aujourd'hui, des milliers de ménagères dahoméennes utilisent encore cette meule à main. Faute d'argent, elles ne peuvent se procurer un instrument plus rationnel. Grâce à notre aide coopérative, quelques centaines de familles pourront, par leur propre travail, augmenter leur revenu. Un avenir meilleur s'ouvrira. Votre coopérative se fera un plaisir de vous renseigner sur la manière dont vous pouvez aider, vous aussi.

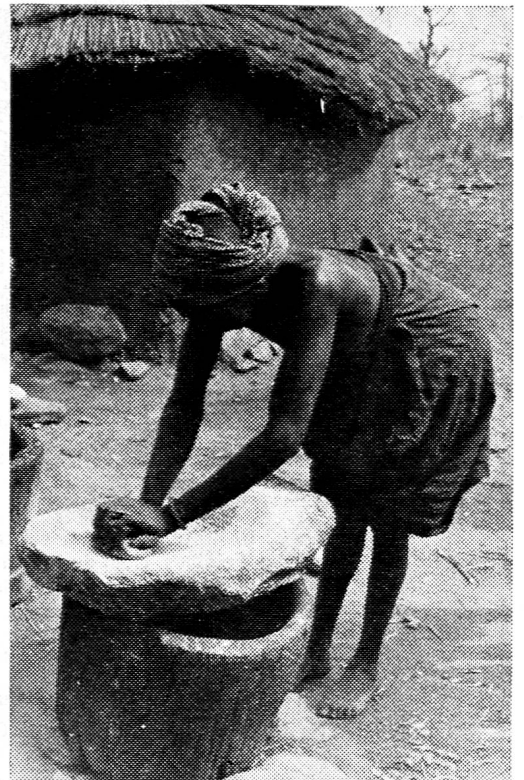


Photo René Gardi



Nationale Suisse
B e r n e

J. A.

Montreux 1

La SPR et les problèmes de l'heure

A teneur des statuts adoptés lors du Congrès de Bienne en 1962, la SPR a pour but de contribuer au développement et au progrès de la culture, de l'éducation, de l'instruction et de l'enseignement. Elle se propose par ailleurs de travailler au perfectionnement de ses membres et à la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Voilà une mission clairement définie ! Encore faut-il en bien saisir la portée et, au travers de buts valables hier et demain peut-être, isoler les questions particulières qui s'imposent aujourd'hui aux responsables de la grande association pédagogique de Suisse romande.

Disons qu'elles sont nombreuses ! Plutôt que d'en entreprendre la longue et fastidieuse énumération, bornons-nous à choisir les plus importantes, celles qui, échappant à la banalité grise des actions journalières, imposent par leur essence même la continuité dans l'étude et la priorité dans le choix !

* * *

Premier problème, de beaucoup le plus lourd pour une association qui de tous temps a attaché un grand prix au niveau de qualification de ses membres : la relève des enseignants. Qui peut en effet ignorer aujourd'hui la grave pénurie de maîtres qualifiés qui menace l'école et nier que de sa solution dépend demain la vie du pays tout entier ?

Pénurie quantitative tout d'abord ! Due à des causes diverses — pression constante des facteurs démographiques, ceci dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, concentration dans les cités, laquelle implique la création de nouvelles classes sans qu'il soit possible de fermer celles des centres ruraux, nécessité de limiter les effectifs à des normes compatibles avec les exigences d'une pédagogie moderne — elle frappe tous les cantons où se recrutent les membres de la SPR. Ceci à vrai dire d'une manière très inégale. Si Genève a, en raison de son caractère urbain, dépassé la cote d'alerte avec son 40 % de maîtres suppléants, Vaud, Neuchâtel et le Jura bernois sont moins touchés. Il faut dire que des mesures particulières ont permis de combler en partie le déficit chronique depuis des années. Mentionnons à ce propos la solution vaudoise consistant à recruter des bacheliers formés en quelques mois, tout comme aussi ce que nos compatriotes de Suisse alémanique nomment avec raison « der zweite Weg » ; réalisée dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, cette dernière mesure permet de recruter des maîtres primaires au sein des différents corps de métier ; intéressante par le fait qu'elle offre à des éléments de valeur la possibilité de donner libre cours à d'authentiques vocations pédagogiques, elle pourrait rapidement se révéler fort dangereuse si l'autorité trouve en elle une solution de facilité au problème

de la pénurie. A ce propos, le système neuchâtelois, lequel implique la préparation d'un baccalauréat complet, paraît offrir le maximum de garanties.

Autrement grave dans ses implications profondes est l'aspect qualitatif de la question !

En effet, les transformations profondes que l'ère industrielle impose à la société du XXe siècle ont pour effet direct d'écartier de l'enseignement nombre d'éléments de valeur qui y auraient trouvé autrefois leur vocation naturelle. C'est ainsi qu'une foule de débouchés nouveaux offerts aux universitaires par une industrie en pleine expansion détourne des forces vives de l'enseignement secondaire, tandis qu'au niveau du primaire, bien révolu est le temps où la profession d'instituteur constituait pour des jeunes gens doués, mais issus de familles modestes, la seule possibilité de poursuivre des études. Loin de nous l'idée de déplorer ce fait né du progrès. Constatons simplement qu'il amenuise d'une façon singulière la plage de recrutement des enseignants, avec toutes les conséquences que cela implique. En tout état de cause, l'explosion scolaire — le mot est de M. Louis Gros, auteur d'une étude fouillée sur la situation de l'enseignement en France — perturbe gravement le recrutement normal des enseignants : si en 1940 le taux des candidats admis en section des jeunes gens de l'Ecole normale de Lausanne s'élevait à 20 %, il est passé ce printemps à 82. Ces chiffres se passent de commentaires !

* * *

Second problème : la nécessité d'une formation continue permettant un perfectionnement en cours de carrière !

Il fut un temps où le bagage intellectuel nécessaire à la vie active pouvait s'acquérir sur les bancs de l'école ou de l'auditoire. Est-il nécessaire de dire que pour la plupart des corps de métier, cela n'est plus possible de nos jours ? Pour être moins évident que dans la situation des médecins ou des savants obligés de se tenir presque jour après jour au courant des derniers progrès de leur art ou de leur spécialité, l'impératif d'une formation continue ne s'en impose pas moins au Corps enseignant. Les découvertes de la psychologie génétique applicables à la pédagogie, l'évolution des méthodes didactiques, les transformations profondes que connaissent certaines disciplines — pensons aux mathématiques ! — tout cela implique une adaptation souple à une réalité changeante. Et pourquoi ne pas parler ici du renouvellement si nécessaire à un enseignement vivant ? A notre avis, l'idéal serait de pouvoir accorder à chaque maître désireux de se retremper dans l'étude — compte non tenu des possibilités de se perfectionner en cours de carrière — un congé payé de six mois ou d'un an, l'obtention étant bien entendu subor-

donnée d'une part à dix ou quinze ans d'activité professionnelle, d'autre part à la préparation d'un travail en relation directe avec l'enseignement. L'école y trouverait son compte, car il est bien prouvé que le progrès ne s'est jamais réalisé que par l'effort personnel, le sens de la recherche et l'esprit de consécration.

* * *

Dernier point enfin, — last but not least! — la réforme de l'école. De même que l'ouvrier est compétent pour juger de l'outil que conduit sa main, de même l'enseignant est bien placé pour porter sur l'école un jugement valable, pour autant qu'il le fasse à la lumière d'une connaissance lucide de la société au service de laquelle il œuvre. On connaît sur ce point les travaux inspirés ou conduits par le Corps enseignant, entre autres le rapport du XXXe Congrès de la SPR consacré à l'école romande. Mise ainsi en évidence, la question de l'harmonisation des structures scolaires des cantons de langue française est aujourd'hui posée devant l'opinion publique. En dépit d'un accueil des plus favorables, force nous est de constater et de déplorer que l'on en soit resté au stade des résolutions platoniques. L'inertie des institutions n'est certes pas un vain mot, pas plus que les difficultés pratiques ne sont négligeables, mais il est clair que notre époque de transition appelle des décisions à la fois souples et rapides. Il n'est pas inutile de le rappeler!

Relève des enseignants, formation continue, réforme de l'école, autant de problèmes dont la portée dépasse finalement le cadre limité des institutions scolaires. Qu'on le veuille ou non, ces questions sont à l'ordre du jour et ce n'est pas le fait d'un hasard. Dans une enquête économique consacrée à « La Suisse romande en l'an 2000 », le journal « La Suisse » a réuni les avis d'une trentaine de personnalités romandes : il est symptomatique de constater que la plupart d'entre elles s'accordent à ménager aux questions d'enseignement et d'éducation une place essentielle. Si d'une part ces textes montrent la nécessité de définir et promouvoir une forme nouvelle d'humanisme à la mesure de l'âge de l'atome, ils dévoilent aussi un danger que le colonel commandant de corps Gonard exprime avec une netteté dont nous lui savons gré : « Si nous franchissons en esprit cette étape de 50 ans jusqu'au delà de l'an 2000, force nous est de constater que, si l'allure et les procédés actuels de la formation des cadres sont maintenus, caractérisés par un retard croissant, tous les plans que nous échafaudons sont caducs à l'avance, parce qu'il n'y aura personne pour en diriger la réalisation... »¹.

Montreux, avril 1964.

A. Veillon,
Président SPR.

¹ « La Suisse », numéro du 13 décembre 1963.

La Société pédagogique de la Suisse romande

Historique sommaire

La Société pédagogique de la Suisse romande (SPR) est née il y a juste cent ans, à une époque qui, vue de loin, nous paraît comme une époque heureuse et tranquille, mais qui, en réalité, était terriblement agitée par la passion politique et où, dans chacun de nos cantons et dans chacun de nos villages, les citoyens se déchiraient sur les idées de fédéralisme et de centralisation. Les instituteurs, primaires surtout, vivaient dans des conditions misérables ; ils étaient surtout mal payés et leur situation d'agents communaux, chargés en dehors de l'école de toutes sortes de besognes accessoires, était précaire, leur préparation à leur tâche pédagogique presque nulle, et leur isolement complet.

Dès 1856 cependant, une Société pédagogique vaudoise se constitua et en 1860, ce fut le tour de la Société pédagogique neuchâteloise. En revanche, les instituteurs de la Suisse allemande avaient déjà fondé en 1849, le « Schweizerischer Lehrerverein » qui, en 1862, organisa à Berne une Journée des instituteurs suisses à laquelle furent invités tous les instituteurs romands. Bon nombre de ceux-ci participèrent aux réunions de Berne et ils furent vivement impressionnés par l'importance des manifestations et par l'esprit de solidarité qui se dégageait des discussions. Ils se rendirent compte que l'obstacle de la langue paraissait insurmontable pour adhérer à la société de leurs collègues suisses-allemands,

mais ils envisagèrent la création d'un groupement des instituteurs romands. Un comité d'initiative, confié aux Neuchâtelois, et dont le secrétaire fut Numa Droz, le futur conseiller fédéral, adressa une circulaire enthousiaste à tous les membres du Corps enseignant de la Suisse romande ; elle les invitait à se tendre par-dessus les frontières cantonales « une main d'union et à chercher, dans des entretiens fraternels, à s'éclairer mutuellement sur les sujets qui les intéressent ».

Cette circulaire était datée du 27 octobre 1863. Cela semblait une gageure d'appeler à l'union des gens qui dépendaient d'autorités très diverses dans des cantons où l'organisation scolaire, dans toutes ses parties, était absolument différente. Et pourtant elle fut accueillie avec un immense succès dans toute la Suisse romande si bien que déjà en janvier 1864, des délégués de Neuchâtel, Fribourg, Vaud et du Jura bernois pouvaient se réunir à Yverdon, adopter des statuts et prévoir une séance constitutive définitive à Neuchâtel, en septembre de la même année. La Société était créée : elle comptait 510 membres dont 160 Vaudois, 120 Fribourgeois, 110 Neuchâtelois, 100 Jurassiens bernois et 20 Genevois. (1)

¹ Les Genevois se groupèrent en 1867 en une Société pédagogique genevoise à laquelle succéda en 1906 l'Union des instituteurs genevois.

Comme toute Société qui se respecte, on avait prévu un Comité central, mais celui-ci ne se réunissait que très rarement étant donné la modicité des ressources de ses membres.

L'expédition des affaires courantes était confiée à un bureau du comité choisi dans un même canton et, à tour de rôle, chaque association cantonale assumait cette tâche pour une période de deux ans, c'est-à-dire d'un congrès à l'autre. C'est une solution bien suisse qui concilie le respect de l'esprit cantonal avec les idées plus générales, mais qui n'est pas particulièrement propre à la continuité d'une politique bien définie.

Les deux moyens essentiels d'action de la Société étaient : le Congrès, qui au début avait lieu tous les deux, puis tous les trois et enfin tous les quatre ans, et le journal l'« Educateur » dont la parution fut décidée dès la séance constitutive.

Les Congrès

Le Congrès, c'est l'assemblée générale de la Société. Il est organisé par la section directrice et réunit toujours une nombreuse participation. Naturellement, il y avait chaque fois une partie administrative (cette compétence a été retirée au Congrès à partir de 1936 pour être confiée à l'Assemblée des délégués). L'important, c'est la présentation des rapports sur un, deux ou trois sujets d'intérêt commun, minutieusement préparés par les rapports des sections cantonales, puis traités par un rapporteur général. Son travail est discuté, souvent avec passion, et aboutit à des recommandations ou thèses dont l'adoption a donné lieu souvent à des luttes sans merci.

Les sujets examinés sont fort divers et correspondent souvent aux préoccupations du temps où ils furent discutés. Notons que le premier sujet figurant à l'ordre du jour d'un congrès, à Fribourg, en 1866, fut le suivant : **Quelles sont les branches de l'enseignement primaire pour lesquelles l'emploi d'un manuel est nécessaire ou simplement utile ? Y aurait-il avantage à ce que ces manuels fussent rédigés d'une manière uniforme dans les différents cantons de la Suisse romande ?** Entre 1865 et 1962 qui vit le Congrès de Bienne défendre l'idée d'une Ecole romande, on doit constater que les progrès ont été singulièrement lents, et que quiconque veut innover dans le domaine pédagogique ou administratif doit s'armer d'une philosophie patiente et si possible souriante.

Beaucoup de sujets techniques et propres à la profession d'instituteur furent ainsi étudiés et leur examen en commun répandit dans tout le pays romand bien des idées nouvelles, des méthodes audacieuses, des procédés ingénieux. Même si les thèses votées s'en allaient bien souvent dormir dans la poussière des dossiers officiels, le travail de préparation qu'exigeaient les rapports, la documentation qu'il fallait réunir et consulter, la discussion des propositions présentées, tout cela incitait chacun à réfléchir, à faire le point sur les lacunes de son propre enseignement et encourageait les esprits curieux à explorer des voies encore inconnues. C'était faire œuvre utile et ce n'est pas faire œuvre vaine que d'obliger les éducateurs à repenser leur métier en vue d'une plus grande efficacité.

A d'autres occasions, on aborda des sujets d'actualité comme par exemple les lois fédérales qui auraient placé l'enseignement primaire sous la tutelle de la Confédé-

ration et auxquelles les instituteurs romands s'opposèrent avec énergie. On batailla également avec ardeur pour ou contre la loi fédérale qui imposait aux instituteurs non seulement des obligations militaires complètes, mais qui mettait encore sous leur responsabilité des exercices de gymnastique liés à la préparation militaire de la jeunesse entre 14 et 20 ans. Rappelons aussi l'émotion qui agita tout le pays romand lors de la discussion sur la suppression de l'armée au Congrès de Porrentruy en 1928.

Ce qui caractérise les Congrès, c'est, en dehors de l'intérêt des sujets traités, la joie de retrouver des collègues de tous les cantons romands, d'affirmer une solidarité agissante entre instituteurs et de constater que les difficultés quotidiennes que chacun croyait être le seul à supporter se dressaient aussi devant tous les autres collègues. Partager ses maux, n'est-ce pas déjà les soulager ?

Un des Congrès les plus impressionnants fut celui de Genève, en 1896, organisé dans le cadre de l'Exposition nationale, qui réunit en une manifestation commune les instituteurs de toute la Suisse, groupés dans le « Schweizerischer Lehrerverein », l'Association tessinoise et la SPR. Quinze cents participants y assistèrent.

Tous les Congrès donnèrent lieu à des réunions où se firent entendre des orateurs éminents venant de France ou de Belgique. Beaucoup présentèrent des expositions sur les résultats de telle ou telle branche d'enseignement, de matériel didactique, et même firent appel aux violons d'Ingres des instituteurs. Enfin, représentations théâtrales, concerts, l'inévitable bal et des excursions permettaient de renouer de vieilles amitiés et d'en créer de nouvelles.

C'est au Congrès de Genève, en 1872, que pour la première fois, les institutrices furent admises à participer à la manifestation.

Malheureusement, en 1878, les instituteurs fribourgeois, sous la pression de leur gouvernement cantonal, quittèrent le faisceau romand et jusqu'à présent, leur retour n'a jamais pu être sérieusement envisagé.

L'« Educateur »

Sans doute les Congrès ont-ils eu une influence profonde sur l'ensemble du Corps enseignant romand ; ils ont dissipé bien des préjugés ; ils ont apporté un air nouveau dans les classes des villes comme dans celles des campagnes et de la montagne. Mais cette influence était trop intermittente pour transformer vraiment l'état d'esprit des instituteurs. C'est pourquoi un journal était nécessaire qui, chaque semaine, apporterait jusqu'au moindre village des articles de pédagogie générale, des chroniques concernant l'instruction publique, des exemples de leçons pratiques et de la documentation toute préparée.

La SPR eut la bonne fortune de trouver l'homme qu'il fallait pour créer le journal, pour le rédiger, pour l'imposer par sa valeur à toute la Suisse romande et pour attirer sur lui l'attention des milieux pédagogiques étrangers. Cet homme, ce fut Alexandre Daguét, l'homme d'Etat fribourgeois, le professeur d'histoire et d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel. Il accepta avec le plus grand désintéressement d'abandonner une partie de ses études pour se consacrer entièrement à l'« Edu-

cateur », dont le premier numéro sortit de presse le 1er janvier 1865. Pendant 25 ans, sans défaillance, surmontant tous les obstacles, Daguët dirigea l'« Educateur » avec une énergie et un dynamisme remarquables et quand il se retira en 1889, le journal s'était imposé à tous.

Et pourtant, ce ne furent pas les difficultés qui manquèrent. Difficultés d'argent, car la publication d'un journal professionnel est toujours une aventure financière, mais aussi difficulté de contenter l'ensemble des lecteurs, les uns voulant trouver des articles d'une haute tenue littéraire ou scientifique, les autres, se méfiant des théoriciens, attendant des travaux pratiques qui pourraient leur faciliter la préparation des leçons et leur apporter les documents nécessaires à l'illustration de leur enseignement. Sans compter les divergences d'opinions politiques ou confessionnelles. J'ai trouvé dans un rapport de comité cet aveu que, de tous les sujets épineux qui avaient été traités par la Société pédagogique romande, aucun n'avait donné plus de soucis aux comités successifs que la parution de l'« Educateur » ; pas une séance qui n'ait eu à s'en occuper et les problèmes soulevés prenaient souvent l'aspect de la quadrature du cercle.

Malgré tout, modifié dans sa forme, passant de l'allure d'une revue scientifique à celle de substitut des manuels scolaires, trahissant souvent les préoccupations de ses rédacteurs successifs, l'« Educateur » a continué sa route apportant à ses abonnés un peu de science, un peu de pratique ; il les encourage dans leur tâche, facilite souvent leur travail et il a créé petit à petit dans toute la Romandie un état d'esprit commun dont on ne saurait sous-estimer la valeur.

Que d'expériences furent tentées pour donner satisfaction à chacun ! Le caractère facultatif de l'abonnement au journal amenait d'année en année des fluctuations fort désagréables dans le nombre des abonnés. La partie consacrée aux revendications d'ordre corporatif ou syndical ne pouvait intéresser tout le monde car toute question de statut professionnel, de traitement, ou d'amélioration matérielle dépend des cantons et la situation était fort variable de l'un à l'autre. On finit par diviser le journal en deux parties : une partie pédagogique méritant proprement le nom d'« Educateur » et un « Bulletin corporatif » réservé aux questions matérielles. Ces deux parties parurent d'abord séparément avec des succès divers, puis furent réunies dans le même journal. Mais ce n'est qu'à partir de 1931 que l'abonnement à l'« Educateur » et au « Bulletin » fut rendu obligatoire pour tous les membres de la Société, et cette mesure donna à l'« Educateur » une assise financière suffisante et solide qui lui a permis de se développer jusqu'à aujourd'hui.

Par l'« Educateur », qui a toujours compté un bon nombre d'abonnés hors de nos frontières, la Société pédagogique de la Suisse romande est entrée en relations avec tous les grands noms de la pédagogie contemporaine et a permis à ses lecteurs d'être au courant de ce qui se passe dans le vaste monde.

Relations nationales

Les relations avec le « Schweizerischer Lehrerverein » ont toujours continué à être suivies et étroites. Il y a eu, certes, des moments où les divergences d'opinions relâchèrent un peu les liens entre les deux grandes associations suisses, mais toujours les contacts reprirent et,

sous des formes variées, on peut dire qu'une véritable collaboration n'a cessé de régner entre les enseignants des deux côtés de la Sarine. Une des belles manifestations de cette amitié confédérale a été la Semaine pédagogique organisée lors de l'Exposition nationale de Zurich en 1939 au cours de laquelle Alémaniques et Romands fraternisèrent tout au long des travaux et des joies de ces réunions.

Actuellement, des séances communes de comité, un échange d'informations, l'étude en commun de tous les problèmes qui se présentent sur le plan suisse, la participation à des commissions de travail, tout cela montre à la fois la volonté de coopérer et l'utilité de positions communes vis-à-vis des préoccupations du Corps enseignant suisse tout entier.

Relations internationales

En 1872 déjà, le Congrès de Genève consacra une partie de ses discussions à la création d'une société pédagogique internationale. De nombreuses démarches et des pourparlers assez avancés furent entrepris avec enthousiasme. Malheureusement, des espoirs très réels s'évanouirent assez vite et, devant l'indifférence des grandes associations étrangères, on dut renoncer à la réalisation de cette idée.

Nouvelle tentative en 1911, née cette fois d'une initiative belge, mais la guerre de 1914 en arrêta les débuts.

Ce n'est qu'en 1926 que se rencontrèrent à Amsterdam les délégués des enseignants de France et d'Allemagne qui, avec le concours des associations des Pays-Bas et d'Angleterre, créèrent la Fédération internationale des associations d'instituteurs (FIAI). La SPR y adhéra dès les premiers moments et la FIAI compte aujourd'hui près d'un million de membres. Elle tient chaque année un congrès et dispense aux associations membres une abondante documentation. Elle est une des associations constituantes de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante.

A plusieurs reprises, le Congrès de la FIAI a eu lieu en Suisse, notamment en 1938 et en 1946, à Genève, en 1948 à Interlaken et en 1957 à Montreux.

Depuis 1950, le secrétariat de la Fédération internationale a été confié à la Suisse romande ; c'est dire l'estime dont notre Société, une des plus petites de la FIAI, jouit dans le domaine international.

Conclusion

Autrefois, la tâche du Comité central de la SPR était à peu près uniquement la préparation du Congrès. Depuis la Première Guerre mondiale la situation a bien changé et la SPR apparaît aux yeux du public et à ceux des autorités comme étant la représentante qualifiée de l'ensemble du Corps enseignant romand aussi bien pour les questions pédagogiques que pour les problèmes matériels. Comité et Société ont dû s'adapter pour faire face à une tâche qui devient de jour en jour plus considérable. Les problèmes ne se posent plus à l'échelon cantonal, mais doivent être résolus sur un plan plus vaste. Ci-dessus, l'actuel président de la SPR donne des exemples de nos préoccupations. Puis-je la SPR trouver la solution de ces problèmes dans un esprit de collaboration et d'efficacité !

G. Willemin.